SEMINAIRE de
ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS DROITS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

82e ANNEE No. 48 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI, 25 JANVIER 1935

S.E. MGR DESMARAIS EVEQUE DEPUIS DEJA QUATRE ANS

Il fut élu le 30 janvier 1931, proclamé évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe le 4 février suivant, sacré le 22 avril.

DETAILS BIOGRAPHIQUES

Il y aura quatre ans mercredi prochain, 30 janvier, que S. E. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, a été appelé à l'épiscopat. Elu le 30 janvier et proclamé évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe le 4 février suivant, sous le titre d'évêque de Ruspe, il fut sacré en la cathédrale de Saint-Hyacinthe par S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terreneuve, le 22 avril suivant.

S.E. Mgr l'Auxiliaire est originaire de Saint-Ephrem d'Upton, dans le comté de Bagot. Il y est né le 31 octobre 1891, fils de François-Xavier Desmarais, cultivateur, et de Rosanna Tellier. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa théologie au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné à Saint-Hyacinthe, à la cathédrale, le 25 juillet 1914, par S.E. Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet. Il fut d'abord premier régent au Séminaire de notre ville, professeur de rhétorique, de 1916 à 1917; professeur de belles-lettres, 1917-1918; étudiant en Europe, d'abord à Rome, où il obtint ses titres de docteur en philosophie ainsi qu'en théologie de l'Angélique, puis à Paris, où il fut gradué ès lettres et diplômé en enseignement supérieur et pédagogie, à l'Institut Catholique; de nouveau au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut successivement professeur de rhétorique, directeur des élèves, professeur de grec en belles-lettres et rhétorique, de septembre 1930 au 4 février 1931. Il est depuis 1934 directeur de l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres et communiqués que nous recevons. Leur publication n'engage en rien la responsabilité du journal. Seuls les signataires en sont responsables.

M. PIERRE MESSIER ET LA QUESTION DE L'ELECTRICITE

Une lettre en marge du rapport de la Commission Lapointe sur l'électricité.

LE CONTRIBUABLE PARLE

Nous recevons de M. Pierre Messier, avec prière de publier sous la rubrique Tribune libre, *la lettre qui suit:*

le 24 janvier 1935

M. Harry Bernard
Le Courrier de S.-Hyacinthe
Saint-Hyacinthe.

Cher monsieur,

Me permettriez-vous de revenir à la charge, maintenant que le rapport sur l'électricité est publié?

Il apparaît, dès les premières pages du rapport, que l'étatisation partielle ou complète, la concurrence étatisée aux compagnies d'utilités publiques, sont condamnables et sont condamnées.

(suite en 6e page)

J.-T. Benoît étudiera à la Sorbonne, Paris

M. Josaphat-T. Benoît, rédacteur de *La Liberté*, de Fitchburg, Mass., vient de partir pour un séjour d'études à Paris, à titre de boursier du gouvernement français. Il fera des études spéciales de sociologie à la Sorbonne. M. Benoît s'est vu octroyer il y a quelques mois la bourse d'études Naggiar, destiné aux Franco-Américains. Il est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

LA PETITE HISTOIRE ANECDOTIQUE DE NOTRE SEMINAIRE

Une conférence de M. l'abbé Joseph Laferrière, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, au Château Ramezay, Montréal.

M. VICTOR MORIN

M. l'abbé Joseph Laferrière, docteur en histoire, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, a donné une conférence à Montréal, vendredi dernier, au Château Ramezay, devant les membres de la Société d'Archéologie et de Numismatique. Le conférencier fut présenté par M. Victor Morin, notaire, président de la Société. M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, et M. J.-T. Brassard, chef du service de l'enregistrement à Montréal, respectivement vice-président et membre de la Société, remercièrent M. Laferrière. Celui-ci traita de l'*Histoire anecdotique du Séminaire de Saint-Hyacinthe, pendant les cinquante premières années de son existence.*

Lorsque Messire Girouard, dit M. Laferrière, fut nommé à la cure de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, l'évêque de Québec était le seul évêque du Canada. Les cures qu'il distribuait étaient à l'échelle de son immense diocèse. Celle de M. Girouard avait pour bornes tout le bassin du Yamaska, à partir du Rapide Plat, en montant.

On comprend la fatigue énorme imposée par les courses interminables qu'il fallait faire pour répondre à l'appel des paroissiens disséminés dans ce vaste territoire. C'est au retour d'une de ces excursions dans les parages de Saint-Césaire, que le curé prit la résolution de se bâtir un collège. En vain, il avait demandé un vicaire; le clergé n'était pas même assez nombreux pour occuper toutes les cures libres. Et le recrutement en France était impossible depuis la conquête du Canada. Les maisons de formation, si nous exceptons les Séminaires de Québec et de Montréal, étaient à peu près inexistantes. Il est vrai qu'à la session de 1801, le Parlement fut saisi d'un projet de loi autorisant le gouvernement à fonder une "Institution Royale" pour l'avancement de l'instruction publique. Mais, les Canadiens virent là une manoeuvre pour les angliciser et les protestantiser et n'en bénéficièrent pas.

Le clergé et les seigneurs décidèrent de ne compter que sur eux-mêmes. Mgr Plessis fonda en 1803 le collège de Nicolet. Son ami et confrère, M. Girouard, homme d'action avant tout, ne tarda pas à faire la même chose à Saint-Hyacinthe. Il commença la classe dans son

(suite en dernière page)

DOM PACOME SERAIT MAINTENANT HORS DE TOUT DANGER

Il commence de se lever et pourra dire la messe bientôt.—Il est âgée de 62 ans.— Le R. P. Irénée part pour le Manitoba.

UN AUTRE ANCIEN

Les journaux montréalais nous apprenaient mardi que l'état de Dom Pacôme Gaboury, abbé mitré d'Oka et supérieur du monastère des Cisterciens, malade depuis décembre dernier, va chaque jour s'améliorant. Le distingué malade commence de se lever, et on le croit maintenant tout à fait hors de danger. Il pourra probablement dire la messe dans une huitaine. Comme nous l'avons rappelé précédemment, Dom Pacôme est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il tomba malade en décembre dernier, d'une pneumonie, et vint si bas qu'on dut lui administrer les derniers sacrements. Il était sous les soins des docteurs Moreault, de Saint-Eustache; Guilbault, d'Oka; et Saint-Jacques, de Montréal. Dom Pacôme est âgé de 62 ans. Originaire de Saint-Césaire de Rouville, né Albert-Marie Gaboury, il est le deuxième abbé mitré d'Oka, ayant succédé à Dom Antoine, décédé en 1913. Il est prêtre depuis 1898, et profès depuis 1895.

* * *

Un autre ancien du diocèse de Saint-Hyacinthe, le R.P. Irénée Péloquin, cistercien d'Oka, a quitté définitivement l'abbaye du lieu pour celle de Saint-Norbert, Manitoba, fondée en 1891. Il y remplacera le Père Louis, décédé récemment.

———:-o-:———

LES NOUVEAUX PRIX DU LAIT FIXES POUR S.-HYACINTHE

La dernière ordonnance de la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec.

LA GAZETTE OFFICIELLE

La Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec, siégeant à Saint-Hyacinthe, a fixé de nouveaux prix relativement à l'achat et à la vente du lait dans notre ville et la région immédiate. Elle a publié à ce sujet, dans la dernière livraison de la *Gazette officielle*, en date du 19 janvier, une ordonnance qui se lit comme suit:

Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec.

Ordonnance No 42

Extrait des procès-verbaux des séances de la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec.

Séance du mercredi, 9 janvier 1935, tenue au bureau de la Commission de l'Industrie Laitière, à Montréal, à 10 hres du matin.

(suite en dernière page)

Le Dr E. Birtz glisse et tombe sur la glace

Le Dr Ernest Birtz, de cette ville, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, mardi soir. Comme il traversait le parc Dessaulles, il glissa et tomba, donnant fortement de la tête contre la glace. N'eût été une chaude casquette qu'il portait au moment de l'accident, il eût pu redouter une fracture du crâne. Un passant l'aida à se relever et l'accompagna jusqu'à la maison des Chevaliers de Colomb. Il en eut pour une vingtaine de minutes à remettre.

LE BARREAU DE NOTRE VILLE PERD UN DE SES MEMBRES

Me Gustave-J. Chagnon, C.R., est décédé mardi à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, après une longue maladie.

SA CARRIERE

Me Gustave-J. Chagnon, C. R. avocat de cette ville et doyen du Barreau de Saint-Hyacinthe, est décédé mardi après-midi, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, après une longue maladie. Il était âgé de 68 ans. Le défunt laisse son épouse, née Eulalie Messier.

Me Chagnon est né à Verchères, le 25 décembre 1866, fils de feu E.-E. Chagnon, notaire, et de Flavie Mailhot. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Collège de l'Assomption, qu'il termina en 1888, il étudia le droit à Saint-Hyacinthe, d'abord sous Me Louis Tellier, devenu plus tard juge de la Cour Supérieure, puis à l'étude de Mtres Lussier & Gendron. Il fut admis à l'exercice de sa profession aux examens de janvier 1894. Il exerça d'abord à Fraserville, jusqu'en 1914, alors qu'il ouvrit son étude

(suite en dernière page)

———:-o-:———

COMMENT PROTEGER LE CHEVAL CONTRE LES PARASITES

Une conférence sur le sujet sera donnée lundi soir prochain à Saint-Hyacinthe, dans la salle du marché.

CULTIVATEURS INVITES

Tous les cultivateurs de la région de Saint-Hyacinthe, qui s'intéressent de près ou de loin à l'élevage du cheval, sont priés de se rendre à la salle du marché, lundi soir, 28 courant, à 8 heures précises.

Il y aura conférences sur l'élevage du cheval; on y discutera des maladies des chevaux et du traitement contre les parasites. Le tout sera illustré par des projections lumineuses sur ces différents sujets.

(suite en dernière page)

OVILA CHOQUETTE COUPABLE DE TENTAT. DE MEURTRE

Choquette, qui était de Saint-Hyacinthe était accusé de tentative de meurtre sur la personne des époux Larivière, de Beloeil.

COMPARUT A SOREL

Ovila Choquette, 35 ans, de cette ville, accusé de tentative de meurtre sur la personne de M. et Mme Wilfrid Larivière, de Beloeil, le 15 novembre dernier, a été trouvé coupable à Sorel, où il a comparu devant le jury de la Cour d'Assises. La sentence sera rendu plus tard.

On se rappelle dans quelles circonstances Choquette fut arrêté à Saint-Hyacinthe, où il s'était réfugié après son équipée de Beloeil, par les détectives Haney, Marineau et Rapin, de la Sûreté provinciale. Le détective Marineau a produit en cour une confession, au cours de laquelle Choquette faisait des aveux complets.

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 1934, Mme Wilfrid Larivière, domiciliée à Beloeil, était victime d'une sauvage agression de la part d'un individu qui avait pénétré dans sa maison après avoir enfoncé une porte. L'homme assomma Mme Larivière à l'aide d'une clé anglaise, alors qu'elle était encore dans son sommeil, et il s'attaqua ensuite au mari. Ce dernier réussit cependant à désarmer l'agresseur et à le mettre en fuite.

Choquette fut arrêté quelques jours plus tard à Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

NOUVEAUX SYNDICATS DES BARBIERS DE SAINT-HYACINTHE

Les maîrtes-barbiers de Saint-Hyacinthe et leurs employés se constituent en syndicats, sous la direction des S.N.C.

DIRECTEURS ELUS

Les maîtres-barbiers de Saint-Hyacinthe et leurs employés viennent de se constituer en syndicats, sous la direction des Syndicats Nationaux Catholiques. Une importante assemblée à ce sujet eut lieu ces jours derniers à la Maison des Oeuvres de cette ville, sous la présidence de M. Esthel Leblanc, secrétaire du Conseil Central et membre du Comité de Propagande des S.N.C. Les élections des directeurs des deux nouveaux syndicats ont eu lieu sous la présidence de M. Louis Ringuet, président du Comité de Propagande. Parmi les personnages présents, on remarquait M. l'abbé Eucher Martel, aumônier des syndicats catholiques de Saint-Hyacinthe; MM. J.-B. Délisle, agent d'affaires des Syndicats des Métiers du Bâtiment, de Montréal; Odi-

(suite en dernière page)

Nous désirons porter à la connaissance du public que *l'Imprimerie Commerciale*, qui était sous notre direction depuis deux ans, a fermé ses portes, et que cet établissement a été fusionné avec le *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Nous prions également le public de prendre note que M. Adrien Choquette ne fait plus partie du personnel de nos ateliers, ni de nos bureaux.

On voudra bien, à l'avenir, confier directement à nos bureaux tous problèmes d'imprimerie, contrats d'annonces, etc., par téléphone ou en communiquant avec notre représentant, M. J.-Armand Guillerie.

Mme A. Champagne se fracture un bras

Mme Arthur Champagne, de cette ville, a été victime d'un accident, mardi soir, dans des circonstances qui sortent un peu de l'ordinaire. Elle passait la soirée chez le notaire L.-A. Brunelle, rue Girouard. Comme elle était à marcher, un petit tapis glissa sous ses pieds, sur le plancher ciré, et elle tomba violemment, se fracturant un bras dans sa chute.

ME J.-B. BOUSQUET FAIT L'ELOGE DE ME G.-J. CHAGNON

Mardi, au Palais, à l'ouverture du terme judiciaire.— Réponse du juge Archambault.

LE DRAPEAU EN BERNE

Le terme judiciaire a été marqué par un événement assez rare pendant le terme de la cour: la mort du doyen d'âge des avocats de ce district, Mtre Gustave-J. Chagnon, décédé mardi de cette semaine. Le drapeau, hissé en berne sur le palais de Justice, indiquait la mortalité survenue dans le personnel ordinaire.

Dès l'ouverture de la séance de mercredi, Mtre J.-B. Bousquet, parlant au nom de ses confrères et des officiers de la cour, exprima en ces termes les regrets de tous:

"Avant qu'il soit procédé aux travaux judiciaires, je demande au tribunal quelques instants pour m'acquitter d'une mission pénible, qui m'incombe à titre d'aîné des avocats du district de Saint-Hyacinthe: celle de faire part au tribunal de la disparition toute récente de notre regretté doyen, Mtre Gustave Chagnon.

"Il y a tout juste un an que ce confrère nous déclarait ses appréhensions au sujet du mal qui le tourmentait, mal insidieux qui finit par triompher de sa forte constitution et qui l'a hier même mis au tombeau. La science médicale a pu prolonger son séjour parmi les vivants, mais la carrière du malade a pris fin pratiquement depuis janvier 1934.

"Malgré que notre estimé confrère fit peu de bruit, et s'appliquât à éviter les discussions oiseuses, il a néanmoins joué un rôle utile et laissé un souvenir durable, surtout parmi ses compagnons de travail, les avocats du district de Saint-Hyacinthe.

"Il est de règle que l'on ne dise que de bonnes choses des personnes décédées; quand il s'agit de celui qui vient de descendre dans la tombe, on se demande s'il serait possible de trouver autre chose que du bien.

"En effet, feu M. Chagnon, était un modèle de ponctualité, de déférence pour ses confrères, de dévouement à sa clientèle, qu'il avait réussi à garder nombreuse malgré les années; un exemple de probité et de bonne foi, sans parler de sa haute compétence. On peut dire de lui qu'il ne connaissait que deux chemins: celui du palais de justice et de l'église.

"Le vide causé par sa mort sera considérable et son souvenir sera cher à ceux qui l'ont connu et fréquenté. Qu'il soit permis aux avocats de ce district et aux officiers de cette cour d'exprimer publiquement leurs regrets de sa disparition et d'a-

(suite en dernière page)

LES ECHEVINS ONT APPROUVE LE REGLEMENT NO 470

Au cours d'une séance spéciale du conseil municipal, lundi après-midi.— Taxe foncière d'administration.

M. J.-L. GUILLET

Une séance spéciale du conseil municipal a eu lieu lundi après-midi, 21 janvier, sous la présidence du maire-suppléant, M. J.-L. Guillet. On y a approuvé le Règlement suivant:

Règlement imposant la taxe foncière d'administration et la taxe spéciale pour l'entretien de la voirie et l'éclairage des rues et places publiques pour l'année mil neuf cent trente-cinq.

Il est statué et décrété par règlement du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, ce qui suit:

1o.— Une taxe de cinq millièmes est imposée pour les fins d'administration pour l'année mil neuf cent trente-cinq, sur les biens-fonds situés dans la cité de Saint-Hyacinthe et imposables pour toutes fins quelconques, suivant la valeur réelle constatée au rôle d'évaluation en vigueur, et la même taxe est imposée pour les fins susdites sur toute terre affermée, servant au paturage, en culture, non défrichée ou à bois, suivant la valeur réelle constatée au rôle d'évaluation en vigueur.

2o.— Une taxe spéciale de deux millièmes est imposée pour payer le coût de l'éclairage des rues et places publiques de la municipalité, ainsi que celui de l'entretien des rues, places publiques, pavages, trottoirs et égoûts, pendant l'année mil neuf cent trente-cinq, sur tous les immeubles situés en cette cité et imposables pour ces fins, suivant la valeur réelle des dits immeubles constaté au rôle d'évaluation en vigueur.

3o.—Il est ordonné au trésorier de la cité de préparer le rôle des dites cotisations foncière et spéciale, d'en donner avis et de procéder sans délai à la perception d'icelles.

———:-o-:———

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres et communiqués que nous recevons. Leur publication n'engage en rien la responsabilité du journal. Seuls les signataires en sont responsables.

M. LIONEL LEBLANC REPOND AU CLUB OUVRIER IND.

En marge d'une "résolution" adoptée par le Club et publiée dans le "Clairon".—

MISE AU POINT

Nous recevons de M. Lionel Leblanc, e.e.d., membre du Club Ouvrier Indépendant, de cette ville, le communiqué ci-dessous:

Je lisais dans *Le Clairon* du 18 courant en page 4 une nouvelle intéresant les classes patronale et ouvrière dans la construction. Elle avait comme sous-titre: "Une importante résolution adoptée par le Club Ouvrier Indépendant de St-Hyacinthe".

D'après ce que j'ai lu, "Cette séance spéciale du Club avait été convoquée par le président général, M. Wilfrid Tanguay, qui présidait. Les autres dignitaires du club étaient aussi à

(suite en 6e page)

NOTES LOCALES

SOCIETE S.-JEAN-BAPTISTE

Mardi, 5 février prochain, à 8 hres p.m., aux salles des Chevaliers de Colomb, aura lieu l'assemblée générale des membres de la Société diocésaine S.-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe. A cette assemblée se fera l'élection des officiers du conseil général pour le prochain terme. Le président fera connaître aux membres les grandes lignes du programme de notre société et le secrétaire donnera un résumé des activités de notre société nationale depuis sa fondation.

Le secrétaire

———:-o-:———

EN CONVALESCENCE

Mme Clément Cormier, épouse de M. Cormier, marchand de nouveautés pour dames, rue Cascades, est en convalescence à son domicile, après avoir subi une opération à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville.

———:-o-:———

L'U. S.JOSEPH DU CANADA

L'assemblée générale annuelle de la succursale Saint-Hyacinthe, de l'Union Saint-Joseph du Canada, a eu lieu dimanche dernier, à la Maison des Oeuvres, sous la présidence de M. le chanoine J.-B. Nadeau, aumônier de la société. On y a procédé à l'élection du bureau exécutif pour le prochain exercice. Il se composera comme suit: président, M. Ferrier Phaneuf; vice-président, M. Lorenzo Dussault; 2ème vice-président, M. René Bouchard; secrétaire, M. J.-Albert Frenière; trésorier, M. Arthur Frenière; censeurs, MM. P.-A. Delorme, Albéric Laroche, Donat Gendron; visiteurs des malades, MM. P. Sansoucy et A. Frédette; commissaire ordonnateur, M. E. Jubinville. Trois prix de présence furent tirés au sort et gagnés comme suit: 1er prix, M. Ferrier Phaneuf; 2ème, M. René Bouchard; 3ème, M. P. Sansoucy. MM. Eugène Sauvé, organisateur en chef de la Société, d'Ottawa; Joseph Bellavance, de Victoriaville, étaient présents.

———:-o-:———

AU CONSEIL 960

C'est décidé. Nous célébrerons par de grandes fêtes le trentième anniversaire de la fondation de notre conseil.

Il y aura d'abord un grand banquet dimanche 10 février, et le mardi soir suivant, le 12, nous aurons une soirée pour les Chevaliers et leur famille, dans la salle paroissiale Notre-Dame.

L'organisation est à compléter le programme, que nous pourrons donner plus complet dans le prochain numéro du "Chevalier Maskoutain", qui paraîtra la semaine prochaine.

C. de C.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

M. Adrien Bousquet remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Blanche Michon Bousquet son épouse, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

———:-o-:———

SAINT-JUDE

La direction du cercle local de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française offrirent une soirée semi-publique. Il y eut représentation cinématographique et improvisation et les rôles de celle-ci étaient représentés par MM. H. Chabot, L. Cloutier, A. Laperle, Dr L. Beauregard, R. Girouard, et P.E. L'Heureux, N.P. Cette soirée était sous le patronage de M. l'abbé A. Girard.

—M. A. Dupuis, des Trois-Rivières a passé quelques jours dans notre localité.

—La cause du Dr L. Beauregard contre M. F. Lemieux et celle du Dr L. Beauregard vs M. G. Lemieux ont été réglées hors de cour.

CHEZ LES ARTISANS

Les élections des directeurs de la succursale no 3, Saint-Hyacinthe, de la Société des Artisans Canadiens-Français, ont eu lieu dimanche dernier. Les résultats sont les suivants: aumônier: M. l'abbé Louis-Philippe Breton, ptre; représentant du conseil exécutif, M. Aimé Lusignan; président, M. Albert Jodoin, N.P.; 1er vice-président, M. Rémi Daigle; 2ème vice-président, M. A. Raymond; secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Jodoin; 1er commissaire-ordonnateur, M. Roméo Brodeur; 2e commissaire-ordonnateur, M. Alcide Chauvin; 1er censeur, Irénée Maheu; 2e, Oliva Morin 3e, Alaric Barnabé; médecin-examinateur, Dr Ovila Desmarais, M.D.

Les assemblées de la succursale auront lieu le premier dimanche de chaque mois, au bureau du secrétaire-trésorier, à 1 hre 30 de l'après-midi.

———:-o-:———

UNITE SANITAIRE

Programme hebdomadaire des activités du personnel de l'Unité Sanitaire et des Dispensaires:

Lundi: Ville, représentations cinématographiques — Ville, visites à domicile — Dispensaire, clinique antituberculeuse — Ville, inspections.

Mardi: Ville, représentations cinématographiques — Saint-Jude, visites à domicile — Christ-Roi, clinique de bébés — Ville, inspections.

Mercredi: La Providence, clinique de bébés — Saint-Jude, réunion de la Ligue d'Hygiène Infantile — Dispensaire, clinique de bébés — Ville, Inspections.

Jeudi: Saint-Jude, représentations cinématographiques — Ville, visites à domicile et inspections.

Vendredi: Saint-Jude, visites à domicile — Ville, visites à domicile et inspections.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

La famille de feu Hormisdas Marotte remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Hormisdas Marotte soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

———:-o-:———

ROUGEMONT

M. Zoel Martin est réélu maire du village pour son troisième terme, en remportant la victoire sur M. C.P. Chabot par une majorité de 21. Les nouveaux conseillers sont MM. Eugène Dulude, Arthur Gadbois en remplacement de MM. Georges Martel et Ubald Jeannotte. M. Ovide Robert sortant également, a repris son siège.

—Il n'a eu aucun changement parmi les fonctionnaires sortant au conseil de la paroisse. M. Albert Charron a été réson quatrième terme et les conlu maire par acclamation pour seillers ont accepté à l'unanimité.

—Mme Hormisdas Barré née Oudoulda Guilmen, est décédée lundi à l'âge de 59 ans, à l'Hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe, après une maladie de quelques mois.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi à neuf heures à Saint-Michel de Rougemont. Elle laisse dans le deuil outre son époux quatre fils, MM. Rosario, Léon Paul-Emile et Lucien; deux filles, Mme Antonio Benoît, née Léona, de Saint-Hyacinthe et Mlle Lucienne; trois belles-filles Mmes Rosario, Léon et P.-Emile, ainsi qu'un beau-fils M. Antonio Benoît, et plusieurs frères, soeurs neveux et nièces.

TEM. DE SYMPATHIE

On trouvera ci-après la liste des témoignages de sympathie adressés à la famille Ducharme, à l'occasion du décès de Mme Pierre Ducharme:

Tributs floraux: Couronne, par M. et Mme Paul Richer, et M. et Mme Arsène Deslandes.

Bouquets spirituels: RR. Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, Sr Marie Victorin de la Présentation de Marie, Sr Saint Benoît, Sr M. Madeleine, Sr Marie de l'Enfant-Jésus des Soeurs de la Présentation de Marie; les élèves musiciennes du Juvénat des Srs St-Joseph, les Dames pensionnaires du Précieux-Sang, Mmes Ulric Jeannotte, Elzéar Casavant, Délia Marquette, Exilda Paul, Angélina Beauchemin, famille Urbain Bernier, Mme et Mlle P. Pinault, Mlles Yvonne et Adélia Bernier, Mlle Marie-Ange Dufresne, Mlle Gaétane Campbell, Mme Bruno Fontaine.

Offrandes de messes: La Librairie Richer, M. l'abbé Césaire Ménard, les Dames de Charité, les officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe, la Chorale des Dames et Demoiselles de la cathédrale, R. Père de l'Etoile, M. l'abbé Maurice Godbout, chapelain de l'Hôtel-Dieu, M. C. E. Senay, M. Armand Brouillard, MM. Léon Richer, Paul Brousseau, Mmes G. René Richer, Jules Richer, Mlle Rose-Anna Duchesneau, la famille J. F. Godbout, MM. et Mmes O. Piché, Raoul Piché, Georges Dufresne, H. Trahan, Mme A. Lanctôt, M. et Mme Philippe Pothier, la famille J.N. Daudelin, Mlle Marie-Anna Guilbert M. et Mme P.J. Paradis, M. et Mme Edmond Bernier, Mlle Berthe Cabana, Mlle Germaine Bertrand, Mme Georges Noiseux, M. et Mme Paul-Omer Robert, M. et Mme J.E.A. Lacasse.

Sympathie: R. Sr St-Andeol, Mme Rod. St-Onge, Mme W. Lavigne, Mme Thos. Chalifoux Mlles Lucile et Monique Morier de St-Jean-Baptiste RR. SS. Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Québec, RR. Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, Religieuses de la Présentation de Marie, Religieuses de l'Académie N.-D. de Lorette, Religieuses de l'Hôtel-Dieu, Religieuses de l'Ouvroir, Religieuses de l'Ecole Mercier, Patronage Saint-Vincent de Paul, Dr Eugène Turcot, Dr et Mme Yves Lafleur, M. et Mme Paul Richer, M. et Mme H.L. Godbout, M. Joseph Marois, M. Alfred Marois, Mlle Antoinette Marois, M. Joseph Ducharme, M. Geo. Ducharme, M. et Mme Alvarez Chagnon, MM. et Mmes Joseph Petit, Charles Dion, Arthur Bruneau, A. Tellier, Mme Toussaint Jeanson, Mme Pauline Sauer, Mme L.P. Morin, M. et Mmes Georges Orsali, capt. F.J. Orsali, Mme F.J. Orsali, Mlle Jeanne Orsali, famille Omer Lemay, Mlle Emmeline Chagnon, Mme et Mlles Godin, Mlle Annie Larue, Mme Georges Noiseux, Mme Louis Bergeron, M. et Mme H.O. Cadorette, Mlle Maria Bergeron, famille Siméon Bélisle, Mlle L. Duval, Mme J.R. Fontaine et ses fils, M. Conrad Letendre, M. et Mme Paul Lanctôt, Mme Henri Foisy, Mlle Gisèle Foisy M. et Mme P.J. Paradis, M. Roland Bernier, M. et Mme G. Brousseau, M. et Mme Télesphore Lajeunesse, Mlle Mathilda Lavimodière, M. et Mme H. Hébert, famille J.M. Campbell M. et Mme Joseph Leblanc, Mlles Morier, Mlle O. Bilodeau, M. et Mme Antonio Godbout, Mme Vve A.B. Laplante, Mlle R.A. Casavant, Mlle Flore Chapdelaine, Mme P.A. Lefebvre, Mlle Alice Casavant, M. et Mme G.E. Langevin, Mlle Lucie Brunelle, Mlle Albina Laperle, Mlle Yvonne Trudeau, famille Adélard Bonin, Mlle Fernande Brousseau, Mlle Madeleine Brousseau, M. et Mme Georges Bertrand, M. et Mme P.E. Gaucher, Mlle J. Desjardins, Mlle Marie-Louise Daigle, Mlle Yvonne Daigle, Mlle Aurore Richard, M. et Mme J.L. Cormier, famille W. Blanchard, famille L.A. Aimé, Mlle Blanche Lussier, famille Georges Lussier, M. et Mme Albert Mongeau, Mme Vve Frs Légaré, Mlle H. Gemme, famille Frank Langevin, famille J. B. St-Onge, famille L.E. Charron, famille Elie Bourbeau, Mlle Blanche Denis, M. Joseph Godbout, M. et Mme Arthur Bruneau, M. et Mme Antonio Breton, Mlle Jeanne Bertrand, M. Omer Bernier, famille Ls Morier, M. et Mme D. Maynard, famille Joseph Charbonneau, famille Joseph Chagnon, Mlle Léontine Raymond, Mlle Bernadette Raymond, M. et Mme J.A. Ostiguy, Mlle Béatrice Lussier, famille Victor Gadbois, Mme Edmond Robert Mlle Rosa Robert, M. et Mme Raoul Martel, M. et Mme O. Courtemanche, famille J.M. Tarte, M. Conrad Letendre, M. Arthur Lamothe, Mlle Maria Racicot, M. et Mme G. René Richer, Mlles Lise Richer, Marie Turcot, Alice Turcot, Jeannette Bédard, Berthe et Ida Choquet, Mlles Daigle, famille J.E. Gaboury, famille J.E. Lebrun, famille J.A. Cadoret, famille Fortunat Harnois, Mme Vve Adélard Rouleau, MM. et Mmes Eugène Benoît, Calixte Lorange, Mlle Marie-Anne Lorange, M. Paul St-Jean, Mme G. Cloutier, famille Isidore St-Jean, famille Xavier Duhamel, M. et Mme Eucher Lussier, Mlle Claire Gazaille, M. et Mme Ernest Nichols, M. et Mme Horace Daigle, famille H. Barré, famille J. Arpajou, Mlle Marie Anna Dufresne, Mme et Mlle Marie-Anne Lorange.

———:-o-:———

St-Paul d'Abbotsford

—Le 20 janvier a été baptisé Joseph Ovila Jean-Marie, enfant de M. et Mme M. Maynard. Par. et mar. M. et Mme Ovila Maynard, oncle et tante de l'enfant.

SOIREE AU PATRONAGE

Nos jeunes gens qui fréquentent en grand nombre l'Oeuvre de Jeunesse du Patronage de cette ville, donneront prochainement c'est-à-dire jeudi le 7 février, une soirée récréative et musicale au profit de leur Oeuvre si méritante et si nécessaire de nos jours.

Les cartes seront en vente prochainement. Que tous se fassent un devoir de charité d'aider une oeuvre, qui se dévoue continuellement pour notre jeunesse maskoutaine.

———:-o-:———

LA S.-V.-DE-PAUL

Les membres de la conférence Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, tiendront leur assemblée générale annuelle le 28 janvier. Ils y feront l'élection de leur exécutif pour la prochaine année. Tous les membres anciens et nouveaux sont priés d'être présents.

J.-H. Laporte,
secrétaire

———:-o-:———

STATISTIQUES VITALES

Naissances, mariages et décès survenus au cours de l'année 1934:

Comté de Saint-Hyacinthe:

Saint-Barnabé, 23 — 2 — 11; Saint-Bernard, 2 — 4 —2 Saint-Charles-sur-Richelieu, 15 —3 — 17; Saint-Damase, 34 — 6 — 20; Saint-Denis-sur-Richelieu, 24 — 7 — 22; S.-Jude, 40 — 4 — 17; La Présentation, 23 — 7 — 15; Ste-Madeleine, 27 — 8 — 20; S.-Thomas d'Aquin, 19 — 7 —8 Cathédrale, 108 — 37 — 82; Paroisse N.-Dame, 121 — 27 — 49; Christ-Roi, 103 — 28 — 54; Couvent de la Présentation, 0 — 0 — 15; S.-Joseph sur-Yamaska, 24 — 9 — 9; St. John United Church, 0— 0— 0; Christ Anglican Church 0 — 0 — 1.

Comté de Rouville:

Ste-Angèle de Monnoir, 14 — 4 — 9; Saint-Césaire, 55 — 21 — 31; Saint-Hilaire, 35 — 8 — 20; Saint-Jean-Baptiste, 22— 10 — 10; L'Ange Gardien, 32— 8 —13 Saint-Mathias, 13 — 4 —7; Marieville, 49 — 18 — 34; Rougemont, 31 — 3 — 12; Saint-Paul d'Abbotsford, 30 9 — 19; Richelieu, 19 — 3— 6; St. Paul Anglican Church, 0 — 1 — 3; St. Thomas Ang. Church, Rougemont, 2 — 0— 0; Abbotsford Church, 1 —0 —0; Eglise Baptiste Marieville, 1 — 0 — 1.

FARNHAM

Les funérailles de Mme Jacques Desnoyers née Marie-Louise St-Amand, décédée à l'âge de 73 ans, ont eu lieu ces jours derniers. M. l'abbé P.D. Darche, curé fit la levée du corps et le service fut chanté par le R. Père Pacôme, O.F.M. Le deuil était conduit par le Dr Elphège Jacques. Les porteurs étaient MM. Antoine Giasson, Adjutor Morissette, Rouville Fontaine, Amédée Brodeur, Osias Robillard et J.L. Bertrand.

On remarquait au choeur, M. le curé P.D. Darche, M. l'abbé Léon Sénécal, aumônier de l'hospice, M. l'abbé A. Richard, aumônier du collège et un Père franciscain. Dans l'assistance, un groupe des Soeurs de la Charité, les Religieuses de la Présentation et leurs élèves, les Frères de l'Instruction Chrétienne avec leurs collégiens, les Dames de Ste-Anne, les Tertiaires de Saint-François, etc.

Outre son époux M. Jacques Desnoyers, la défunte laisse sept enfants, M. Alfred Desnoyers de Montréal, la R. Mère St-Marcel, des Soeurs de Marie Réparatrice, actuellement à New York, M. Wilfrid Desnoyers de Farnham, le R. Père Pacôme, franciscain, directeur de la Mission Chinoise à Québec, M. Ernest Desnoyers de Montréal, M. Wellie Desnoyers de Granby, Sr Ste-Céline, des Soeurs de la Présentation de Marie, de Coaticook. Elle laisse en plus ses belles-filles Mmes Wilfrid, Ernest et Willie Desnoyers, et plusieurs petits enfants.

..RHUMES de poitrine

DEMONTRE PAR 2 GENERATIONS

EN VENTE À LA
Pharmacie Lanctôt
125, RUE CASCADES - TEL. 387
SAINT-HYACINTHE

EN VENTE À LA
Pharmacie Brodeur
165, RUE CASCADES - TEL. 156
SAINT-HYACINTHE

En vente à la
Pharmacie du Dr J.-E.-A. Collette
114, RUE ST-ANTOINE
TÉL. 348
SAINT-HYACINTHE

Des centaines de ménagères économes

sont venues profiter de notre vente de janvier et toutes s'accordent à dire que nos prix font faire de réelles économies.

Nous continuons encore une semaine les réductions sensationnelles que nous avons données.

A vous de venir en profiter avant que les quantités soient épuisées.

Si vous n'êtes pas encore venu à notre magasin, faites-le dès demain et prenez votre part des aubaines.

JOS. SANSOUCY
88, rue Mondor — Tél. 225f
Saint-Hyacinthe

Service Irréprochable

CHAQUE famille doit avoir ses moments tristes. Dans ces périodes, nous sommes à votre service pour rendre avec dignité et respect les derniers devoirs aux êtres chers que la mort vous aura ravis. Ce sera une consolation pour ceux qui demeurent de penser que rien ne fut négligé sous ce rapport.

L'expérience ne se remplace pas. Notre embaumeur en chef a une expérience longue de dix-huit années et il saura vous donner entière satisfaction sous tous rapports. : : :

Nos décorations mortuaires de même que notre corbillard automobile sont des plus modernes. Notre service d'ambulance est des plus parfaits

Nous ne parlons pas de nos prix, car c'est un fait reconnu que si vous voulez économiser il faut que vous vous adressiez

À

Antoine Bienvenue
LE NOUVEAU DIRECTEUR DE FUNERAILLES
COIN DES RUES Cascades et Mondor
Tél. 128

Les Taxis Modernes mettent 18 autos de luxe à votre disposition de même que chevaux et voitures. SERVICE JOUR ET NUIT. Tél. 24

M. FRANÇOIS JETTÉ
président de
Jetté Automobile Ltée
SAINT-HYACINTHE

sera au Salon de l'Automobile de Montréal, à l'étalage de la GENERAL MOTORS, du 26 janvier au 2 février. Il y recevra avec plaisir tous ses amis et clients.

Etalages des marques

CHEVROLET, PONTIAC, OLDSMOBILE, BUICK, LASALLE, CADILLAC, CAMIONS GMG.

Voyez le NOUVEAU PONTIAC-6,
muni de freins hydrauliques

Le Salon de l'Automobile est tenu dans l'Edifice Sun Life, rue de la Cathédrale, Montréal. — Entrée face à la Place Dominion, (Dominion Square).

J. N. O.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Journal hebdomadaire, indépendant des partis politiques, totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la région de Saint-Hyacinthe

Rédacteur en chef Harry Bernard

Président et gérant A.-J. Gaudreau

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI, 25 JANVIER 1935

Impressions du moment

EN MARGE DE "MARIA CHAPDELAINE".— UN FILM QUI EUT PU ETRE PARFAIT, ET QUI NE L'EST PAS.— QUALITES ET DEFAUTS D'UNE OEUVRE.

Le film de Julien Duvivier, "Maria Chapdelaine", n'est pas *le film que* nous avions rêvé. C'est une belle réalisation cinématographique, pour laquelle on s'est donné de la peine, mais le résultat obtenu ne paraît pas en proportion des efforts qu'il a coûtés. Julien Duvivier n'a pas voulu faire de chic. Il est venu à deux reprises au Canada, il a tourné son film sur place, avec tous ses artistes. Il a négligé, malheureusement, de consulter comme il aurait dû des Canadiens, des hommes du pays, sur une foule de choses qui font tache dans son oeuvre, et qu'il eût été facile de corriger. On y trouve des anachronismes, des détails vestimentaires faux, des traits de moeurs exagérés, des détails champêtres qui n'ont point de rapport avec la réalité, des dialogues trop peu canadiens. Les femmes s'enveloppent l'hiver de manteaux qui ressemblent à des couvertures et font songer à l'accoutrement de squaws iroquoises; les hommes, même les bûcherons, sont vêtus comme des bûcherons de 1935, non des bûcherons de 1905, avec des "vestes" de cuir fermant avec un "zip". Maria se promène en raquettes chaussée de bottines, au lieu de mocassins. La cueillette des "bleuets" se fait dans un paysage de juin, champ de foin parsemé de marguerites, quand on sait que les bleuets viennent dans les savanes et les brûlés, ou à l'orée des bois, et qu'ils ne mûrissent, dans la région du Lac Saint-Jean, qu'en septembre-octobre.

* * *

Comme l'a noté au "Bien public" (Trois-Rivières), notre confrère Clément Marchand, le film du Duvivier est empreint des trois sentiments qui dominent la vie des Canadiens d'autrefois: courageux esprit d'entreprise, mépris naturel du danger, résignation aux coups du destin. "L'impression dominante de "Maria Chapdelaine", continue Marchand, et cela nous paraît juste, réside dans la sérénité tranquille des êtres aux prises avec la fatalité. Impression de durée. Succession de faits à prolongements douloureux et qui s'interprètent avec un relief intense dans les profondeurs des personnages normaux." On se demande toutefois, voyant se dérouler la bande, ce qu'en eût pensé le créateur de "Maria Chapdelaine", le romancier Louis Hémon? Car le film ne donne qu'une faible idée de son livre. C'est une manière de symphonie, si l'on peut s'exprimer ainsi, en marge du roman; ce n'est pas la saine et robuste histoire de "Maria Chapdelaine". On a l'impression, comme pour l'"Atlantide" de Pierre Benoît, que ceux qui n'ont pas au préalable pris connaissance du livre, ont de la difficulté à saisir la trame. Il y a toutefois dans cette oeuvre une forte émotion, et l'on sent, à certains moments, comme un frisson passer sur les spectateurs.

* * *

Madeleine Renaud, dans le rôle-titre, est trop frêle et fragile. Elle n'est pas le type de la robuste campagnarde des régions de colonisation. Son jeu est simple sans affectation, et son langage, même avec l'accent parisien, ne détonne pas trop. Les rôles les mieux tenus sont ceux de François Paradis et d'Eutrope Gagnon. Il est dommage seulement que l'artiste qui interprète le rôle de Gagnon s'obstine, à certain moment, à nous montrer jusqu'à quel point il ne sait pas s'y prendre pour abattre un arbre. Le Montréalais Fred Barry, dans le rôle de Larouche, est probablement celui qui entre le mieux dans la peau de son personnage. Canadien vivant au Canada, il saisit mieux que ses compagnons l'âme de nos gens. Sans doute il n'était pas facile de trouver au pays des artistes capables de se plier à toutes les exigences du cinéma moderne. Le succès de Barry indique néanmoins qu'il eût été prudent de jeter un regard attentif vers les meilleurs de nos acteurs de carrière. Quant aux artistes venus de France, il eût fallu leur donner le temps d'étudier sur place, de se renseigner, de se familiariser avec leur sujet. Leur jeu et leur dialogue y eussent gagné, dans le sens canadien. La musique du film s'inspire presque uniquement de nos vieux chants harmonisés, et cela seul veut que l'on voie "Maria Chapdelaine", un beau film malgré ses imperfections, et qui nous repose de tant d'inepties américaines.

Harry BERNARD

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

En effet, Hil. Rainault Blanchard étudia les lois pour être admis à la pratique du notariat le 15 juin 1848 et pour rédiger le premier numéro de ses minutes, chez son père le 17 juin au soir de l'année 1848. L'influence de son papa, de ses oncles Poulin et de sa nombreuse parenté lui fut fort avantageuse, en lui attirant une grosse clientèle, ce qui lui permit de multiplier ses numéros.

Le 18 septembre, il rédigea le brevet par lequel Alfred Dufresne, de Saint-Hyacinthe, après avoir subi le 15 un examen devant la Chambre des notaires, dont le président était alors Mtre Jobin et le secrétaire Mtre Laffare, s'engagea pour quatre années en qualité de clerc du sieur Louis Taché, notaire arrivé à Saint-Hyacinthe depuis peu.

Par acte notarié en date du 10 janvier 1849, Emmanuel Couillard Després, arpenteur résidant alors à Saint-Aimé, prit pour apprenti ou clerc son fils Emmanuel Louis Rémi.

Le 23 février 1849, les sieurs Frs Cadoret et Antoine Archambault se portèrent cautions pour Antoine Birs remplissant les fonctions de secrétaire-trésorier de la municipalité.

Le 9 juin, Joseph Déry, meunier de Saint-François du Lac, sommait Pierre Soly, fondeur de Saint-Hyacinthe, d'avoir à lui livrer sous bref délai la roue qu'il s'était chargé de fondre pour faire tourner une meule dans le moulin qu'il avait à Saint-Pie.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

IL PARLE EN FRANÇAIS

Parlant à Montréal récemment, le premier ministre du Canada a dit quelques phrases en français. Il est naturel, au Canada, qu'un homme public s'exprime dans les deux langues officielles du pays. Malheureusement, tous ne le font pas avec un égal bonheur. Les exceptions, comme en grammaire, ne sauraient être des obstacles à l'application des règles générales. M. Bennett a parlé français à Montréal et il a bien fait. On lui avait reproché son unilinguisme, l'été dernier, à l'occasion des fêtes de Gaspé. Il a eu vent des remarques faites à ce sujet, et il a voulu réparer. On doit lui en savoir gré. Non pas tant de quelques phrases, rédigées sans doute par un secrétaire, que de l'intention d'être agréable à ses compatriotes de langue et de culture française.

SANS TRADITION D'ART

Dans le *Bien public*, journal qu'il dirige de concert avec notre ami Raymond Douville, M. Clément Marchand appelle Trois-Rivières une *ville sans tradition d'art*. Nos édiles, dit-il, ont tout fait pour le développement matériel de la reine de la Mauricie. Ils ne se sont pas souciés des aspirations intellectuelles ou spirituelles de sa population. Les Trifluviens ont chez eux de vastes industries, et ils n'ont pas la satisfaction de penser: *Elles sont à nous*. Employés à des tâches commandées, ils suent entre des murs sans soleil. Ils retirent de leur travail un salaire qui permet certaines jouissances bourgeoises, et c'est tout. Et Marchand de continuer:

Mais quand, le soir, après la journée faite, ils considèrent leur vie présente, en retirent-ils une impression de plénitude? J'hésite à le croire; j'imagine plutôt qu'ils éprouvent les effets d'un obscur malaise qui n'aurait pas trait aux soucis de santé, ni aux ambitions pécuniaires. C'est le malaise de l'ennui qui peuple leur foyer de mythes déprimants.

Ce que Marchand dit des Trois-Rivières s'applique, à quelques variantes près, à la plupart des villes de notre province, les grandes comprises. Il n'est pas mal que l'on jette, de temps à autre, le cri d'alarme.

LES INSTITUTRICES

De façon générale, les instituteurs, et surtout les institutrices de l'enseignement primaire, sont peu ou mal payés chez nous. Certaines jeunes filles de la campagne, pourvues de tous leurs diplômes, doivent vivre d'un traitement inférieur à $100. par an. Cela n'a pas de sens. Aussi les institutrices abandonnent-t-elles de plus en plus la carrière pour gagner leur vie où que ce soit, ne serait-ce que comme bonnes à tout faire. Le poste le plus humble, dans bien des cas, est encore préférable, au point de vue pécunier, aux fonctions d'institutrice mal rémunérée. La situation étant ce qu'elle est, les institutrices compétentes deviennent rares et l'enseignement s'affaiblit. Dans son dernier rapport annuel, l'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, attire l'attention sur la grande pitié de nos institutrices. Il constate que vingt pour cent des institutrices en fonctions cette année, sont des débutantes, et que de trop fréquents changements chez elles retardent nécessairement l'application du programme d'études. Il a raison, et la *Parole*, de Drummondville, commentant son opinion, souligne qu'on ne s'improvise pas plus institutrice que typographe ou menuisier, et que l'expérience est toujours un facteur précieux de succès. Nous ne pouvons que joindre notre voix à celle du confrère de Drummondville.

H.B.

LA VOIX DE L'A. C. J. C

DE L'EFFICACITE DE L'APOSTOLAT LAIQUE

L'action catholique et les hommes d'oeuvres.— Les conditions d'une action catholique efficace.

par Lucien-A. Beauregard

(*suite*)

La quatrième qualité est de se *garder indépendant et libre de toute manoeuvre* et de tout parti politique.

Cela ne veut pas dire que l'homme d'action catholique doive se désintéresser totalement de la vie politique. Celle-ci intéresse tout le monde, l'individu, la nation. L'action catholique veut préparer politiquement la conscience du citoyen et cela aussi chrétiennement que politiquement. Peu à peu elle mettra les citoyens en mesure d'intervenir dans la politique avec une conscience plus éclairée et plus profonde.

La cinquième et la dernière condition que doit réaliser l'action catholique, c'est *la discipline* dans la vraie charité et l'*union* des efforts.

Nous devrions dire de tous les hommes d'oeuvre, de tous les membres de l'Association Catholique de la jeunesse, la parole qui faisait l'éloge des premiers chrétiens: "Voyez comme ils s'aiment." Mettons la vraie charité, la base de toute notre vie. Cette flamme de la charité pourra seule adoucir et tempérer les aspérités et faire disparaître les difficultés que créent inévitablement les différences de mentalité, d'occupation, de naissance et de moeurs.

Il est permis de discuter avec modération et dans le but de rechercher la vérité, mais en mettant de côté les soupçons injustes et les accusations réciproques. "Pour la défense des droits de l'Eglise et de la doctrine catholique où l'on n'a pas la liberté de penser selon son bon plaisir, il faut s'en tenir au sens défini ou enseigné par l'Eglise; ce n'est pas cependant par des débats acrimonieux qu'il faut, mais par une discussion modérée, mesurée, où le poids des arguments plutôt que la violence et l'âpreté du style nous donne raison." Pour garder cette mesure en tout comme nous avons besoin de discipliner notre intelligence et notre volonté, comme notre piété doit être sincère et notre étude approfondie.

Enfin ce qui importe par-dessus tout dans l'action catholique, c'est qu'il y ait chez ceux qui y travaillent, unité de volonté et unité d'action. Et pour nous membres de l'Association Catholique de la jeunesse, ne formons qu'un seul coeur et qu'un seul corps dans notre cercle, dans notre union régionale, dans toute notre association, pour accomplir les trois points de notre programme qui est celui des hommes d'action catholique: "Piété, Etude, Action."

Sachons aussi prêter notre concours aux autres associations ou oeuvres d'action catholique. Ne soyons pas des égoïstes ou des jaloux. Que le bien se fasse par nous ou par d'autres, sachons nous en réjouir sans arrière-pensée; ce qu'il importe, ce que le véritable apôtre, recherche, c'est que le Christ règne partout, sur l'individu, dans la famille dans la société."

Lucien-A. Beauregard

—:-o-:—

ET L'ON S'ENTEND

Courte séance de la Cour du Magistrat, le 17, présidée par le magistrat Emile Marin. Il y avait une contestation sur le rôle de ce jour entre D. Monette et E. Ferland, action instituée pour pension de Mme Ferland, antérieurement à son mariage. Au moment où la cause allait être entendue, une entente est intervenue, d'après laquelle le défendeur a pris certains engagements en vue d'acquitter dette et frais. Le demandeur était assisté de Me J.-B. Bousquet.

LITURGIE DE LA SEMAINE

"PAX"

"Pour vivre coeur à coeur avec l'Eglise"

DIMANCHE — 3ème après l'Epiphanie vert semid.
Grand'messe et messes basses Du Dimanche
2ème oraison: S. Jean Chrysostôme
3ème oraison: "actions de grâces" (prescrite par l'évêque)
VEPRES — DU Dimanche
Mémoire de Ste Agnès ("Stans a dextris")
Mémoire de S. Jean Chrysostôme (" O Doctor")

N.B.—La grand'messe peut être de la solennité de la Ste Famille. La 2ème oraison est du dimanche, la 3ème de S. Jean Chrysostôme à la messe et aux vêpres. Le dernier évangile est du dimanche. Le très bel offertoire de ce dimanche nous enseigne les prérogatives de la papauté.

FETES DE LA SEMAINE

28 janvier — lundi — rouge — Ste Agnès, simple

Dieu tout-puissant, disait une vieille oraison, secourez-nous en ce jour où nous célébrons à nouveau la fête de la bienheureuse Agnès, ô vous qui avez élevé par votre grâce ineffable celle qui est née aujourd'hui.

29 janvier — mardi — blanc — S. François de Sales. Ev. Conf. Doct. D.

S. François de Sales ramena à Dieu environ 72000 calvinistes de la Suisse. Que de calomnies de toutes sortes, que d'attentats même à sa vie eut-il à subir! Soyons bons, charitables en pensées, paroles et actions.

30 janvier — mercredi — rouge — Ste Martine, V. Martyre Sd.

Orpheline très jeune, et ayant quelque fortune Ste Martine sut faire la charité. Elle fut martyrisée en 228. Subirions-nous le martyre pour défendre nos églises, nos prêtres? L'Eglise c'est notre famille.

31 janvier — jeudi — blanc — S. Pierre Nolasque, Conf. D.

Le missel nous enseigne que J.C. est avec son Eglise. C'est pourquoi si des besoins nouveaux apparaissent l'Eglise en trouve la solution. Ce saint fonda avec saint Raymond une communauté dont le but était de racheter les chrétiens tombés aux mains des infidèles.

1 février — vendredi — rouge S. Ignace, Ev. M. D.

Ce saint évêque fut jeté aux lions vers l'an 110, durant la persécution de Trajan. Jésus continue dans les martyrs et les saints le mystère de sa croix pour la rédemption du monde.

2 février — samedi — blanc — Purification de la B.V. Marie D. 2ème cl.

Cette fête se célébra d'abord à Jérusalem. A Rome le pape, le clergé et les fidèles en faisaient un jour de station et de grande fête en l'honneur de Marie. La solennité en est renvoyée à demain.

NOTES LOCALES

SOIREE INTIME

Un groupe d'amies se réunissaient dimanche dernier chez Mlle Alida Girouard, à l'occasion de son prochain mariage, et lui offrirent de magnifiques cadeaux. Parmi les personnes présentes: Mlles Lucienne Harnois, Diana Richer, Noella Gosselin, Antoinette Amyot, Antoinette Forcier, Jeanne Lahaie, Léa Savaria, Irène Duhamel, Irène Péloquin, A. Bazinet, Marie Forcier, Aurore Pellerin, Noella Tanguay, D. Lapierre, Marie-Rose Blanchette, Aurore Jourdain, Eugénie Jourdain, Marie Pellerin, Solange Girard, Julia Perreault, Aldéa Lafond, Laurette Desjardins, Olivette Gagnon, Rose Alma Morin, Yvette Burque, Eliza Morissette, Marie-Jeanne Phaneuf, Corona Cotnoir, Simone Simonneau, Rolande Pelletier, Rachel Gazaille, Yvonne Rioux, Jeanne Lapierre, Aurélienne Pellerin, Germaine Després, Aurore Phaneuf, Berthe Lemieux, Juliette Gosselin, L. Cotnoir, Rita Robert, Marie-Rose Gadbois, Laura Trépanier, Blanche Jacques Lilianne Gauthier, Marie-Anne Beaunoyer, Rolande Martel, Gaétane Bédard, Maria Leclerc, Alida Larivière, Ida Toutant, Berthe Desjardins, Fabiola Duchesne, Clarinda Lapointe, A. Paradis, Yvette Amyot, Laurette Bouthillette, Yvette Pépin Henriette Frappier, Cécile Girouard, Noella Arpin, Lina Cloutier, Annette Brière, Lauria Simonneau, Dolorès Fontaine, Lucienne Beaunoyer, Aldéa Trépanier, Mmes Léo Goudreau Adrien Plante, Albert Pineault.

—:-o-:—

REMERCIEMENTS

La famille Louis Ernest Dubé remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Dubé soit par offrandes de messes, bouquets spirtiuels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

—:-o-:—

PARTIE DE CARTES

Whist et 500, organisée par les Enfants de Marie de la paroisse du Christ-Roi, le mardi, 29 janvier prochain, dans le sous-sol de l'église. Il y aura plusieurs prix de présence et de nombreux cadeaux pour les gagnants.

—:-o-:—

CHEZ LES ZOUAVES

Une grande soirée de comédie et de vaudeville eut lieu mardi, 22 janvier, au Casino des Zouaves de cette ville. Les artistes au programme étaient MM. Roland Duchesne, Alex. Doyer, Marc Barloz, Roland Harton, J.-Elie Dupré, Joseph Dupré et Léon Dion. La soirée était au bénéfice de l'Association des Zouaves.

—:-o-:—

NOUVEAU PROPRIETAIRE

M. Arthur Leblanc, tailleur de cette ville, vient de se porter acquéreur de l'établissement de feu M. J.-Edmond Gosselin, rue Sainte-Anne. Il y continuera la confection de vêtements sur mesures.

—:-o-:—

GARDE D'HONNEUR

Soirée de cartes.— Mardi soir, le 19 février, à 8 hres p. m. au sous-sol de l'église paroissiale du Christ-Roi, il y aura une soirée de cartes, whist et cinq-cents, organisée par l'oeuvre paroissiale, la Garde d'Honneur Ind. Inc. de Saint-Hyacinthe. L'orchestre Martin sera au programme. On peut se procurer des billets dans toutes les pharmacies. Prix du billet, 35 sous.

Service d'ordre.— Dimanche le 27 courant, en l'église du Christ-Roi: Lt. Gaston Berthiaume, chef d'équipe, avec MM. P. Choquette, N. Riendeau, E. Tétreault, A. Bolduc, L. Boulay; en l'église Notre-Dame du Rosaire: M. Roland Picard, chef d'équipe, avec MM. H. Berger, O. Bousquet, R. Roy E. Desroches, G. Brousseau.

FUN. DE MME DUBE

Les funérailles de Mme Joseph Dubé, née Marie-Madeleine Gagnon, décédée la semaine dernière à North Stanbridge, à l'âge avancé de 82 ans, ont eu lieu samedi dernier à Saint-Hyacinthe, dans la paroisse du Christ-Roi. La dépouille mortelle avait été exposée en chapelle ardente à la demeure de son fils, M. Ls-Ernest Dubé, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé C.-H. Lafontaine, curé de la paroisse, le service funèbre chanté par M. l'abbé Louis Forest, curé de North Stanbridge.

Les porteurs étaient MM. L. J. Bertrand, Alphonse Gagnon, J.A. Baillargeon, Wilfrid Robert, Fréderic Blanchard, Norbert Duchesneau.

Conduisaient le deuil: M. L. E. Dubé, fils de la défunte; Pierre Caron son neveu; Conrad Forest, son gendre; Denis et Jean-Guy Dubé, ses petits-fils. On remarquait dans le cortège MM. A. Bélanger, E. Gendron, J. Montembault, L. Bonin, F. Guillet, J. Messier, L. A. Aimé, J. Surprenant, E. Lefebvre, H. Blanchard, L. Ringuet, I. Fontaine, A. Comtois, C. Letendre, F. D'Arsigny, W. Chagnon, J.P. Campbell, A. Roy, R. Poirier, A. Dumont, P. Bourgeois, C. Rousseau, V. Larochelle, G. Archambault, V. Chaput, L. St-Amant, Y. Bousquet, P. Viens, B. Gendron Ferrier Phaneuf, J. Bélanger et autres.

Le choeur de chant du Christ Roi, auquel s'était joint plusieurs amis d'autres chorales, a rendu la messe de Yon, dirigé par M. C.A. Rousseau. M. E. Gaudet touchait l'orgue.

Témoignages de sympathie

Offrandes de messes: La Cour St-Hyacinthe, No. 275, la Vil-la Notre-Dame du Rosaire No. 256, l'Association Canado-Américaine, M. J. Thomas Caron, M. et Mme Maxime Caron de Tourville, Co. L'Islet, M. et Mme Pierre Caron de St-Aubert, Co. L'Islet, la famille L.A. Aimé-Conrad Letendre de cette ville.

Bouquets spirituels: Les RR. SS. Ste-Marthe de St-Denis-sur Richelieu.

Sympathie: RR. Soeurs La-Présentation de Marie, Maison-Mère et Ecole Normale, le choeur de chant du Christ-Roi, les familles Arthur Bélanger, Isidore Fontaine, Ferdinand Ledoux, C.A. Rousseau, J.F. Blanchard, Fréderic d'Arsigny, Alfred Gagnon, Hilaire Blanchard, Jos. Montambault, A. Comtois, MM. et Mmes Louis Auger, E. Gendron, Wilfrid Robert, R.A. Bernier de Montréal, Mmes Moise Daigneault et Léon Daigneault de St-Pie, E. Ouellette, J. Daudelin, J. Lamoureux, Paul Ledoux, J.A. Baillargeon, Mlles Alice Casavant, Gertrude Martin, Marie Laure Bélanger, Ernestine Martin, Marguerite Bélanger, Denise Martin, Madeleine Presseau Claire Gendron, Suzanne d'Arsigny, A. Auger, R. Allard, MM. L.J. Bertrand, J.P. Campbell, A. Raymond, A. Mongeau, I. Messier, L.A. Aimé, V. Larochelle, J.E. Plante, G. Morin, Claude Martin, A. Bélanger, J. Bélanger, Lorenzo Martin, I. Fontaine, J.A. Baillargeon, E. Gendron, J.G. Leclerc P.A. Robert, Evariste Forest.

—:-o-:—

AU SALON DE L'AUTO

M. François Jetté, de cette ville, président de la *Jetté Automobile Ltée.*, de Saint-Hyacinthe, sera au Salon de l'Automobile de Montréal, aux étalages de la *General Motors*, du 26 janvier au 2 février. Il se fera un plaisir d'y recevoir ses nombreux amis et clients, et de leur montrer les derniers modèles des voitures *General Motors*, dont il a l'agence à Saint-Hyacinthe. Le Salon de l'Auto se tient comme on sait dans *l'Edifice Sun Life*, Place Dominion, Montréal.

Dans nos campagnes

SAINT-DENIS

Le 6 janvier est décédée au village de Saint-Denis sur Richelieu Mlle E. Laflamme, elle était âgée de 56 ans et 9 mois. La défunte laisse une soeur Mme V.C. Dragon de Saint-Denis, deux frères, Joseph de Chicopee Falls, Ovila, de Grafton; 3 nièces, Rosée de Saint-Hyacinthe, Estelle et Mme A. Desrosiers de Saint-Denis.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Dupont, vicaire à S.-Denis; le service chanté par Mgr L.A. Sénécal. MM. les abbés Dupont et St-Pierre agissaient comme diacre et sous-diacre.

Précédait le corps la congrégation des Enfants de Marie.

Lese porteurs étaient MM. Omer et Philéas Dragon, Georges Richer, François Archambaut, Amédée Laflamme et Ezéar Laflamme, tous cousins de a défunte.

Les porteuses de ruban, Mlles Flore Gaudette, Estelle Dragon Marie Laure Phaneuf, Rachel Paré, Léonie Saint-Germain, Marie-Anne Lamoureux.

Conduisaient le deuil M. Ovila Laflamme, son frère et M. Ovila L'Heureux, cousin de la défunte et plusieurs autres.

La chorale était sous la direction de M. Alphonse Desrosiers. Les solistes M. J. Provost de La Présentation, M. Antoine Desrosiers et Roméo Lussier, M. Eusèbe Gaudette cousin de la défunte, organiste du Christ-Roi à Saint-Hyacinthe touchait l'orgue.

Offrandes de messes: R. Laflamme, Mme V.C. Dragon, M. et Mme A. Desrosiers, E. Dragon, la Congrégation des Enfants de Marie, M. l'abbé Loiselle, Mme J. Meunier, M. et Mme Richard Meunier, Mme Donat Bibeau de Saint-Hyacinthe, Mlle R. Richard de Saint-Denis.

Offrandes de l'Oeuvre du Noviciat: M. et Mme E.N. Gaudette, Saint-Hyacinthe, famille J. Charbonneau, M. Allard, M. St-Jacques de Saint-Hyacinthe, G. Archambault, de Saint-Denis. Mme A. Leblanc, E. Leblanc de Montréal.

Bouquets spirituels: Apolline Desrosiers.

Sympathie: Congrégation N. Dame, M. et Mme C. Leblanc, M. et Mme A. Meunier notaire, R.B. Girouard, Mme H. Dauphinais, M. et Mme C. Archambault, A. Pétrin, M. Pétrin de Saint-Denis, Eva Auger Lucienne Bazinet de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

FARNHAM

Les funérailles de M. Hubert Rémillard décédé à l'âge de 79 ans, après quelques mois de maladie, ont eu lieu ces jours derniers. La levée du corps a été faite par M. le curé P.D. Darche et le service chanté par M. l'abbé Olivier Gaudet, vicaire. M. Joseph Rémillard conduisait le deuil et les porteurs étaient MM. Joseph Messier, Joseph Alix, Oscar Tétreault, Donat Leduc, Joseph Laplante et Joseph Brouillette.

Le défunt laisse sa femme née Marie Viens, ses enfants MM. Joseph, Sylva et Raoul Rémillard de Farnham, Mme Joseph Rousseau, née Délia Rémillard de New Haven, Conn., ses belles-filles, Mmes Joseph et Sylva Rémillard, son gendre, M. Joseph Rousseau et plusieurs petits enfants.

—M. l'abbé C. Cournoyer, vicaire est de retour d'une vacance passée chez les siens à Sorel.

SAINT-THÉODORE

A l'occasion du Jour de l'An plusieurs visiteurs étaient chez des parents et des amis.

—Chez Mlle Maria Grenier son neveu M. J.A. Guérin de l'Ordre des Pères Maristes, de Québec.

—Chez Mme V. Gauthier, MM. Ephrem Gauthier de Joliette et Dominique Gauthier de Québec.

—Chez M. R. Ferland Mme E. Ferland de Montréal.

—Chez Mme A. Fontaine, M. et Mme R. Bouvier de St-Hyacinthe.

—Chez M. W. Chartier, Mme A. Vadnais de Saint-Cyrille.

—Chez MM. Gauvin Mme E. Gauvin de Saint-Hyacinthe et Mlles Rachel et Lucienne Gauvin de Drummondville.

—Chez M. L. Picard Mlles P. Blanchard et E. Deslandes d'Acton Vale.

—Chez Mme M. Dumaine, Mlle Laura Dumaine de Saint-Hyacinthe.

—MM. J. et L. Picard ont été passer le jour des Rois à Montréal chez M. H. Lalonde.

—Mlle Thérèse Tremblay a été passer le jour de l'an dans sa famille à Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

SAINT-HUGUES

Mercredi à 2 heures avait lieu l'assemblée générale des fermières. Un bon nombre assistèrent à une démonstration d'ourdissage pour travailler au métier. Toutes s'en retournèrent contentes et joyeuses de leur après-midi. Quelques-unes y reçurent des prix de nature à stimuler leur zèle pour l'avenir.

———:-o-:———

SAINT-LIBOIRE

Après une lutte très contestée dans la municipalité du village de Saint-Liboire la victoire est échue à M. Gaston Beaudoin, notaire et registrateur de Bagot réélu pour un second terme maire du village de Saint-Liboire et à MM. Camille Côté, Gaston Deslauriers et Willie Bélanger réélus conseillers aussi pour un second terme.

A la paroisse, M. A. Bachand fut réélu maire avec M. W. Lambert et G. Croteau et E. Désourdy conseillers.

—Ces jours derniers a été béni le mariage de Mlle Léontine Deslandes avec M. Henri Tétrault.

—Mlle Cécile Stébens était de passage chez son père à Acton Vale ces jours derniers.

—M. et Mme Narcisse Plante étaient de passage chez M. et Mme Oliva Plante ces jours derniers.

———:-o-:———

STE-HÉLÈNE

Le 16 janvier a eu lieu le mariage de M. Joseph Collette et de Mlle Eva Vandal.

—Mme Adélard Lanoie a été à Saint-Hyacinthe la semaine dernière, voir sa fille et sa tante religieuses chez les Soeurs de La-Présentation de Marie visitant aussi d'autres parents en ville.

—Mlle M.E. Sawyer était à Saint-Hyacinthe mercredi le 23 afin d'assister à la profession au monastère du Précieux-Sang ainsi qu'à la prise d'habit d'une amie chez les Soeurs de La-Présentation de Marie.

—M. et Mme Arthur Lussier étaient à Saint-Hyacinthe le 23 pour assister à la prise d'habit de leur nièce Mlle Lucille Bélanger, chez les Soeurs de La-Présentation.

—Le 17 a été baptisée Marie-Alice-Réjeanne fille d'Isidore Rajotte et d'Anne Marie Bouvier. Par. et mar. M. et Mme Josaphat Bouvier de St-Ephrem d'Upton.

ST-ROBERT

A une assemblée des électeurs propriétaires de la paroisse de St-Robert tenue le 9 janvier 1935, M. Paul Plante fut élu maire par acclamation et MM. Olivier Caplette, Nazariste Cournoyer, Philippe Pelletier furent élus par acclamation conseillers de la paroisse de St-Robert.

—En l'église de St-Robert, le 26 décembre 1934 se célébrait le mariage de M. Adjutor Paulhus avec Mlle Irène Cournoyer. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé G.A. Goyette, curé de la paroisse. Les témoins étaient MM. Louis Paulhus et Nazariste Cournoyer, pères des époux. Les nouveaux époux firent leur voyage de noces à Montréal.

—En visite chez M. Félix Péloquin, M. Aimé Grenon, Mme Jos. Grenon et Mlle Yvette Grenon de Montréal.

—De passage, M. Alfred Laplante, Maurice Cloutier de Montréal.

—De Montréal en visite chez des parents, M. et Mme Félix Racicot, M. Adolphe et Jeannette Allard, Joseph Cournoyer

—Chez M. Jos. Plante, M. Delphis Plante, Mlles Yvonne et Eva Chauvin, M. et Mme Hugues Millette et leurs enfants Alice, Cécile et Marcelle de Montréal.

—De passage Mlles Madeleine, Yvette et Bernadette Ethier de Sorel.

—MM. Montcalm et Samuel Lemoine, Georges Henri Dupré, Georges Allard, Rodolphe Cloutier, G.E. Larivière, étudiants passèrent les fêtes dans leur famille.

—Les examens d'écoles eurent lieu le 20 décembre 1934, par M. l'abbé A. Beauregard, vicaire, Louis Léveillé, Paul Cournoyer, Pascal, commissaires et G. Normandin, sec., et donnèrent d'excellents résultats.

—En visite à Montréal, Mlle Fleurette Giguère, Florianne Cournoyer G. Normandin et G. St-Martin.

—Mlle Lucia Péloquin, G. M. de Saint-Hyacinthe de passage.

—Chez M. A. Laplante M. Arsène et M. Bonin, Antoinette et Pauline Bonin de Saint-Aimé.

—M. et Mme Arthur Dupré de Saint-Aimé chez le Dr Dupré.

—MM. Rosaire et Joseph Lemoine en visite dans leur famille.

—M. et Mme Félix Péloquin en visite à Sorel et Saint-Joseph de Sorel.

—M. T. Lemoine, René Giguère, Sylvio Dupré, Ernest Rivard à Sorel.

DUNHAM

Mme Charles Loiselle née Virginie Beauvais est décédée à Dunham, le 15 décembre à l'âge de 74 ans, 7 mois. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, le 18 décembre.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Richard Lecomte curé de la paroisse assisté des abbés C. Maurice de Frelighsburg et Grenier de Brigham. Dans le choeur l'abbé A. Laflamme de Saint-Armand, l'abbé A. Guillet au choeur de chant

La défunte était membre du Tiers-Ordre, de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Les Dames de Ste-Anne précédaient le cortège avec bannière en tête. Les porteurs étaient: MM. R. Lasnier, H. Boucher, W. Davignon, H. Plouffe, E. Fontaine, F.X. Thibault.

La défunte laisse pour pleurer sa perte trois filles, Mmes Ernest Bolduc, Eugène Paquette et Mlle Mélina; six fils: Albert, Elphège, Camille, Alfred, Théodore et Jean; deux soeurs Mmes Emilien Trahan et Hormisdas Authier; ses belles-soeurs et beaux-frères, M. E. Trahan, MM. et Mmes Emile Loiselle, Isaie Loiselle de Ste-Angèle de Monnoir, Alfred Loiselle et Hormisdas Tétreault de Ste-Brigide d'Iberville; ses petits-enfants, Marie-Ange, Simone et Marie-Paule Loiselle de Lowell, Mass., René Bolduc de Sweetsburg; Marie-Antoinette, Lucile, Jeannine, Jean-Paul, Guy, Jacqueline, Suzette, Gérard, Urgèle, Léonard, Engelbert, Barthélémy, Thérèse, Paul-Eugène, Jeannette, Cyprien, Madeleine, Yolande, C.-Auguste, Gaétan et René Loiselle, tous de Dunham. Le deuil était conduit par E. Loiselle et Isaie Loiselle, beaux-frères de la défunte.

On remarquait dans l'assistance ses filles Mmes E. Bolduc E. Paquette. Mlle Mélina, ses fils, Albert, Elphège, Camille, Alfred, Théodore, Jean; ses gendres, E. Bolduc et E. Paquette; ses brus: Mmes C. Loiselle, E. Loiselle, A. Loiselle, et Jean Loiselle; ses belles-soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Emile Loiselle, Isaie Loiselle, Alfred Loiselle, Hormisdas Tétrault; ses petits-enfants Marie-Antoinette, Lucile, Jacqueline, Jean-Paul, Guy, René Loiselle, René Bolduc; ses neveux et nièces, Mlle R. Marguerite Loiselle, Rachel Loiselle, M. et Mme Joseph Loiselle, M. et Mme F. Beauvais, Mme L. Héli, A. Benoît, Gabrielle Beauvais, Mlles M. Hélie, D. Beauvais, J. Beauvais cousins de la défunte; les Religieuses Saint-Joseph et leurs élèves, MM. et Mmes H. Plouffe, E. Noiseux, Joseph Tétreault, F. Noiseux, A. Tétreault, N. Tétreault, M. N. Plouffe, Mlles Rose et M. Plouffe, MM. et Mmes E. Fontaine, Omer Noiseux, H. Charbonneau, J. Favreau, O. Pelletier, E. Brault, Pierre Dionne, N. Jolicoeur, R. Lague, A. Lapointe, A. Lemaire, A. Labrie, Z. Delorme, M. R. Rainville, Mlle A. Dionne, Y. Cusson, M. F. Boucher, Mme O.C. Selby, M. et Mme Wilfrid Davignon, D. Leduc, A. Forget, M. N. Tétreault, M. et Mme F.X. Thibeault, R. Lasnier, M. et Mme L.P. Poissant, Mme A. Roy, Mlles M. Bélanger, D. Tougas, R. Ferland, M. R. Choquette de Saint-Armand, M. et Mme R. Bessette, A. Bédard, Mlle S. Marchand de Cowansville, M. O. Lévesque, M. et Mme J. Bombardier, Mlle Bourassa, M. et Mme H. Boucher, Mlle B. Rice, Mlle Lefebvre, M. et Mme E. Poirier, G. Poirier, J. Therrien et plusieurs autres.

———:-o-:———

UPTON

—Mme Ovila Bourgeois est aussi décédée à l'âge de 64 ans, dimanche, le 13, après une longue maladie. Elle laisse son époux et plusieurs enfants.

—M. et Mme E. Ratel de passage à Saint-Liboire chez M. L. Rivard.

—Mme F. Laflamme était ces jours derniers de passage à Montréal.

—M. et Mme Antonin Blanchette étaient en visite à Sorel à l'occasion du 1er de l'an.

—M. et Mme Victor Guertin à Saint-Théodore chez Mme André Fontaine.

—La semaine dernière est décédée Mme Adélard Houle, âgée de 75 ans.

RHUMES des BEBES Soulagés!

Les bébés prennent aisément le rhume. Voici ce que dit Mme Russel Ward, de Hilton Beach, Ont.: "Au moindre symptôme de rhume, je donne des Tablettes Baby's Own et toujours avec de bons résultats". Des milliers de mères font la même chose, non seulement pour les rhumes, mais aussi pour la mauvaise digestion, la constipation, les troubles de dentition, les dérangements d'estomac, etc. Les Tablettes Baby's Own soulagent sûrement les troubles ordinaires des bébés. Prix, 25c. F132

TABLETTES BABY'S OWN du Dr Williams

Toujours apprécié

THÉ "SALADA" 8F

Sommaire du Rapport de 1934

ASSURANCES NOUVELLES	$ 61,388,356
ASSURANCES EN VIGUEUR	508,078,583
ACTIF	124,822,029
PAIEMENTS AUX DETENTEURS DE POLICES	16,170,589
RESERVES SPECIALES ET SURPLUS	8,833,299

Statistique de la Compagnie, 1887-1934

Paiements effectués après décès	$50,227,556
Paiements aux détenteurs vivants de polices échues, etc.	80,039,022
Dividendes aux détenteurs de polices	28,774,988

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

FONDEE EN 1887

J.-A. BÉLANGER

REPRÉSENTANT À ST-HYACINTHE

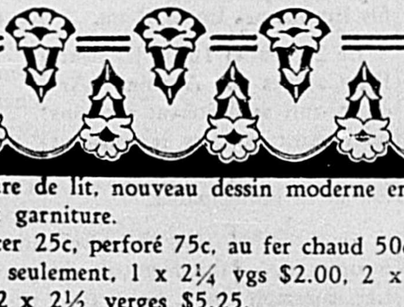

SUCCURSALES AU CANADA, AUX ÉTATS-UNIS, EN GRANDE-BRETAGNE, AUX INDES, EN AFRIQUE, EN ASIE, AU JAPON, AUX PHILIPPINES, À HAWAÏ, AUX INDES OCCIDENTALES, EN AMÉRIQUE CENTRALE ET AMÉRIQUE DU SUD.

LA CIGARETTE-SENSATION DU CANADA

Aucune cigarette offerte aux fumeurs au cours des derniers vingt ans n'a reçu l'accueil enthousiaste qui fut fait aux Sweet Caporals—et aucune autre cigarette ne connaît une augmentation aussi sensationnelle de ses ventes. A tous les fumeurs en quête d'une cigarette ronde et bien remplie de tabacs de choix, mûris—une cigarette qui est réellement douce tout en possédant une riche saveur et en procurant du contentement—nous disons: fumez la Sweet Caporal.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé". Lancet

CIGARETTES SWEET CAPORAL

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

LES PATRONS RAOUL VENNAT

Nous n'avons pas à recommander les patrons Raoul Vennat. Ils sont connus. Un patron Raoul Vennat paraîtra chaque semaine dans notre "Page Féminine." On donne ses commandes au "Courrier de Saint-Hyacinthe," en faisant remise à nos bureaux. Les patrons sont expédiés dans lesquelques jours qui suivent.

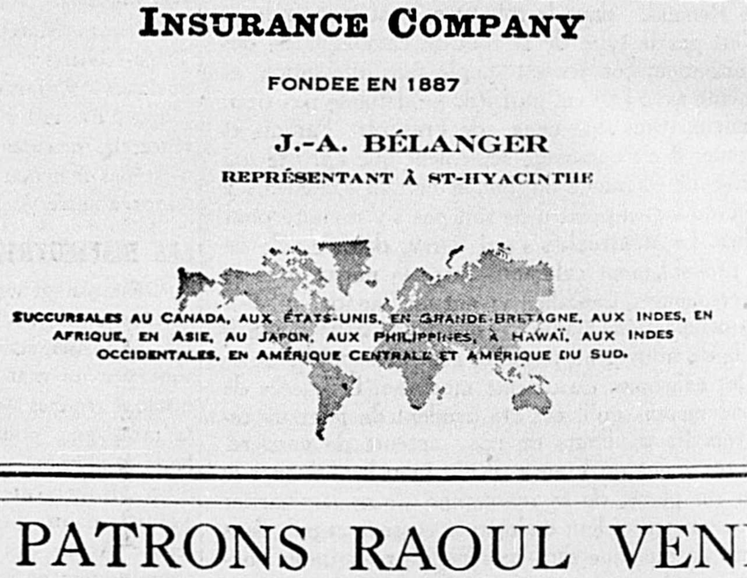

No. 9470.— Parure de lit, nouveau dessin moderne en broderie colbert, avec double rang de hemtitch formant garniture.

Drap patron à tracer 25c, perforé 75c, au fer chaud 50c. Etampé sur coton fini toile Wabasso, première qualité seulement, 1 x 2¼ vgs $2.00, 2 x 2½ verges $3.25. Sur pure toile 1 x 2¼ vgs $2.95, 2 x 2½ verges $5.25.

Coton M.F.A. première marque française pour la broderie 45c.

No. 9470.— Oreiller assorti, patron à tracer 18c, perforé 35c, au fer chaud 25c la paire. Hemstitch fait, étampé sur meilleur coton fini toile Wabasso $1.25 ou $1.75 la paire. Sur pure toile $2.50. Coton M.F.A. première marque française de coton à broder 24c.

Catalogue général 20c Album de Layette 15c.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c seulement par an.

PAGE FÉMININE

LES VOIX DU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

Les membres du cercle Ste-Jeanne d'Arc qui ont organisé la partie de cartes de jeudi, le 17 janvier dernier remercient les généreux donateurs et l'assistance nombreuse, ainsi que toutes les personnes dévouées qui ont contribué de quelque façon à son succès.

Le Patronage des Jeunes Filles ainsi que le Cercle d'Etude sont heureux de constater une fois de plus l'intérêt et l'encouragement que leur témoigne la population de Saint-Hyacinthe.

Sommes-nous des responsables?

Puisque Dieu est notre Créateur et notre Maître, il a sur nous des droits incontestables, il s'ensuit nécessairement que nous avons des devoirs envers Lui et pour les bien accomplir, le bon Dieu nous a donné une intelligence et une volonté libre. Et du fait que l'être humain est une créature libre, une personne immortelle, perfectible, qui réagit sur d'autres, il faut conclure que nous sommes des RESPONSABLES.

L'homme est le seul être dans l'univers auquel il soit demandé compte de ses actes parce qu'il est le seul LIBRE, et partant RESPONSABLE. Les animaux ne sont pas libres, ils agissent d'après leur instinct qui lui-même obéit à des règles fixes, en sorte que les animaux ne font pas d'excès. Pour atteindre à leur fin, ils suivent fatalement leur nature. Tandis que l'homme pour atteindre à sa fin, doit faire usage de sa liberté; cette liberté est la source de ses mérites ou démérites.

Mais en quoi consiste cette liberté de l'homme, puisque c'est d'elle que découle notre RESPONSABILITE? — Remarquons premièrement qu'agir en toute liberté, ce n'est pas faire à son caprice, penser ce que l'on veut, être indépendant vis-à-vis de Dieu. Faire usage de sa liberté, c'est raisonner son acte. C'est pouvoir choisir entre la vérité ou l'erreur, le bien ou le mal, c'est pouvoir pratiquer la vertu, se perfectionner et atteindre son idéal. Voilà ce que c'est que la liberté. C'est quand nous aurons compris l'importance de la liberté humaine que nous la défendrons mieux contre les influences mauvaises qui nuisent à son libre exercice. Ainsi, les mauvaises lectures, les fréquentations sans surveillance, les mauvais cinémas, l'habitude des drogues, boissons ou stimulants sont des passions dangereuses qui amènent le désordre dans nos facultés et nous empêchent de garder notre âme vraiment libre et consciente d'elle-même.

Si l'âme est responsable dans la mesure où elle est libre, il s'ensuit que sa liberté est nulle dans le sommeil, le délire, la folie l'ivresse et très atténuée dans les accès des passions. Ceci ne signifie pas cependant que l'acte accompli sous l'empire d'une mauvaise passion ne soit pas condamnable, mais cela veut dire que c'est la passion plus que l'acte qui est répréhensible. L'homme exécute aveuglement ce que lui dicte son inconscient, mais il peut éduquer son inconscient par de bonnes habitudes. Ainsi une personne, qui a la passion du dévouement, en face d'une noyade, sera poussée par une force à se jeter subitement à l'eau, contrairement à son instinct naturel de conservation. Quand même elle avouerait qu'elle a agit sous le coup de l'impulsion, son acte est méritoire et sera publiquement reconnu comme un acte héroique tout comme l'ivrogne sera tenu responsable des actes condamnables accomplis dans l'ivresse....

Mais par contre l'homme n'est pas responsable de ses fonctions vitales, il n'est pas libre d'être né homme ou femme, infirme ou en santé, riche ou pauvre, chrétien ou paien. Mais par le fait de sa naissance, il a contracté des responsabilités envers Dieu, envers ses parents, envers la société. Ces obligations, il les accomplira librement sans doute, mais il n'est pas en son pouvoir de s'y soustraire à son gré.

La responsabilité varie suivant le degré de LIBERTE. Ainsi je suis tenu moralement d'aller à la messe le dimanche, mais si j'en suis empêché par une maladie grave, je ne suis pas responsable, car pour être responsable, il faut absolument deux choses: pouvoir et devoir.

La LIBERTE varie suivant l'âge, l'éducation, le développement des facultés intellectuelles, car l'ignorance, la contrainte, l'hérédité, les passions et bien d'autres circonstances encore sont des causes qui agissent sur la LIBERTE et en conséquence diminuent la RESPONSABILITE.

La liberté varie encore d'après le prestige, la situation et certaines valeurs personnelles de l'individu qui augmentent cette fois la responsabilité. Ainsi, par exemple, un chef d'Etat, un représentant de l'autorité civile ou religieuse, un supérieur, un dirigeant d'une oeuvre jouit d'une influence que d'autres n'ont pas. Si ce prestige n'est pas dû à leur valeur personnelle, il est du moins attaché à leur fonction. Les foules subissent l'influence des classes dirigeantes et cette influence crée des responsabilités. La force de l'exemple constitue un des plus puissants agents d'influence sociale et c'est lorsqu'elle part de haut qu'elle agit le plus énergiquement. Le moindre détail de notre conduite, dans la mesure où il est observé par un grand nombre de personnes, ne manque pas de les influencer consciemment ou non, le plus souvent par voie de suggestion. Mais cette influence peut s'exercer de deux manières: notre conduite peut se recommander à d'autres personnes comme dignes d'imitation ou les choquer. Aura-t-elle la sympathie ou inspirera-t-elle du dégoût? Cela dépend beaucoup plus, il me semble, de ce que l'on pense de nous que du vrai mérite.

L'homme est responsable de tous ses actes libres, de ses paroles, de ses écrits, de ses exemples surtout car tous les actes de l'homme ont une répercussion sur ses semblables. Même nos actes les plus secrets ont, paraît-il, une influence sur la société. C'est pour mieux exprimer cette pensée qu'Elisabeth Leseur dit dans son journal qu'une âme qui s'élève, élève le monde."

L'homme répondra devant Dieu de l'usage qu'il aura fait de ses dons. 1o dans l'ordre surnaturel: telle la grâce du baptême, la grâce d'avoir eu des parents chrétiens, des amis dévoués, un milieu favorable à notre perfection, enfin, il y aurait une longue énumération à faire pour éveiller en nous un sentiment profond de nos responsabilités dans l'ordre de la grâce. 2o — Dans l'ordre spirituel; nous sommes responsables dans la mesure où nos facultés sont développées. 3o dans l'ordre temporel: nous serons tenus responsables d'avoir fait un bon ou un mauvais usage de toutes les créatures, de toutes les découvertes scientifiques, d'avoir ou de n'avoir pas profité des grands moyens modernes de

(suite en 7e page)

Un conte

La montée...

La vie est une ascension.

Les années en sont les successives montagnes.

Quand on est jeune, d'un pas allègre, on gravit les premiers versants.

Ils sont parfumés tel un printemps.

Les vallées bruissent du gazouillis des ruisseaux. Le gazon des prairies est tout semé de fleurs jolies.

Et l'adolescent monte en chantant!

On a quinze ans!.... Vingt ans!.... La vie est belle et gaie, comme la dentelle liquide des premières cascades qui s'étirent le long des rochers, et où s'irrise, en perles et en diamants, le soleil.... tout le soleil!

* * *

A 30 ans, le paysage se fait déjà plus sévère.... la route plus dure.... Les cailloux roulent sous les pieds.

Derrière les premières montagnes, on en découvre d'autres, qu'on ne soupçonnait pas, et qui apparaissaient bien hautes.

Que de pentes encore à gravir, si l'on veut arriver à ce sommet, qu'on doit atteindre!

Pour certains, la fatigue commence à se faire sentir.

Mais il faut la surmonter, car le danger grandit.... Les précipices cotoyés sont plus nombreux, plus attirants.

On chante encore.

Mais ce sont d'autres chants, en harmonie avec les échos profonds, qui viennent de la grande montagne et des sonnailles, mélancoliques et lointaines....

* * *

40 ans.... 50 ans!....

On s'engage alors dans la sombreur religieuse des forêts de sapins, aux futs droits comme les colonnes d'une cathédrale géante.

Le ciel est plus proche.

On ne chante plus, et on se compte....

Que de compagnons restés en route!

Les uns, las, découragés, se sont assis au bord du sentier de chèvres, et ont renoncé.

Les autres ont choisi de mauvais chemins, et se sont égarés.

Beaucoup ont écouté des voix de perdition. Ils ont été pris dans le vertige des avalanches, et roulés par la boue des torrents.

* * *

60 ans!....

Je voudrais bien m'arrêter!..

Pourquoi t'arrêter?....

A quoi bon être parti, si tu ne veux pas arriver!

Monte encore!.... Monte toujours!....

Voici maintenant les vrais glaciers.... ceux que ne connaissent pas les gens d'en bas.

L'escalade devient de plus en plus pénible.

Il neige sur la tête.... Il neige sur les épaules.... Il neige sur le coeur....

Le danger est partout, et il s'ajoute à la fatigue.

* * *

Mais quand on se retourne, on aperçoit sous ses pieds..... loin... très loin!.... bas.... très bas!.... de petites taches grises qui sont des villages.... Dans ces taches, des points, qui sont des maisons.... Et entre ces points, d'autres petits points, plus minuscules encore, qui sont des hommes.... des hommes qui, souvent, se haïssent et se mordent.

Alors, on se redresse!

Comme ici, à cette hauteur, l'air est pur.... le calme, absolu!

Et puis, apercevez-vous ce diamant qui étincelle dans l'azur?.... C'est le sommet.... la fin.

* * *

70 ans!....

Allons, une dernière fois, le sac sur tes épaules.

L'étape sera dure. Pourtant, pas plus que les précédentes. Peut-être, moins.

Tu as pris l'habitude de monter....

Tu monteras!....

De te priver.... Tu te priveras!....

Et si la pente est trop raide, tu serreras les dents.

O volupté de marcher en silence, dans le silence!

Majesté des hautes cimes!....

Chaos féeriques d'irréelles blancheurs!....

Abîmes d'effroi, trouées d'aiguilles vertigineuses, autour desquelles, les ailes étendues, plane, parfois, un aigle, solitaire et farouche.

* * *

Ivre de fatigue et de beauté, on n'est plus de la terre.

Où êtes-vous, cages à mouches des hommes!....

Comme volontiers, on s'arrêterait!

Mais, tout arrêt est un danger. Il ne faut pas s'endormir. Le sommeil, ici, serait sans réveil.

Et, à mesure qu'on gravit les dernières pentes plus faciles, la beauté s'étend.... s'étend à l'infini.

L'homme.... le vieillard commence à pressentir l'incommensurable artiste qu'est Dieu.

Il en est écrasé.

Je t'ai connu trop tard!..... aimé trop tard!.... Et c'est le soir.... Mes yeux encore pourront te voir....

* * *

Alors, éclate l'hymne de la reconnaissance.

C'est le merci à Dieu qui a permis que j'échappe à tant de dangers de la montagne..... à son orgueil.... à tant d'appels.... à tant de fleurs de neige, qui m'imploraient au bord des abîmes.... qui m'a permis de passer sur ce pont de neige, lequel s'est écroulé sous les pas du suivant....

Pourquoi moi, ô très Haut.. et pas l'autre?

* * *

Enfin, voici le sommet!

Je n'y suis pas encore.

Mais je vois tel qu'il est..... *Sicuti est.*

Je le vois, face à face.... *Facie ad faciem.*

Je le vois.... Il se profile seul maintenant dans le ciel.... *Spes unica!*

Tout le reste n'existe plus.... C'est le passé d'en bas.

Les paiens se sont trompés.

Il n'est pas vrai que *celui que les dieux aiment, meurt jeune.*

Celui-là n'aura pas le souvenir de cette lutte solitaire qui enivrait Jacques Balmat, l'humble guide de Chamonix, lequel, abandonné de ses camarades, après une nuit passé dans un désert de neige, de glaces, et de gouffres, arrive tout seul, au sommet des Rocheuses Rouges, qui lui ouvraient l'accès du Mont Blanc....

Il n'aura pas le frisson de ce qui aurait pu se passer....

(SUITE EN 7E PAGE)

DEVANT LE FEU

Par les hivers anciens, quand nous portions la robe,
Tout petits, frais, rosés tapageurs et joufflus,
Avec nos grands albums, hélas! que l'on n'a plus,
Comme on croyait déjà posséder tout le globe!

Assis en rond, le soir, au coin du feu, par groupes
Image sur image, aussi combien joyeux
Nous feuilletions, voyant, la gloire dans les yeux,
Passer de beaux dragons qui chevauchaient en troupes!

Je fus de ces heureux d'alors, mais aujourd'hui,
Les pieds sur les chenets, le front terne d'ennui,
Moi qui me sens toujours l'amertume dans l'âme,

J'aperçois défiler, dans un album de flamme,
Ma jeunesse qui va, comme un soldat passant,
Au champ noir de la vie, arme au poing, toute en sang!

Emile NELLIGAN

Les Maux de Reins

permettent aux poisons de s'accumuler dans le système et provoquent des accès persistants de Mal de Dos, Rhumatisme ou Sciatique. Prenez les Gin Pills pour remettre vos reins en condition normale et éliminer de votre système tous les poisons.

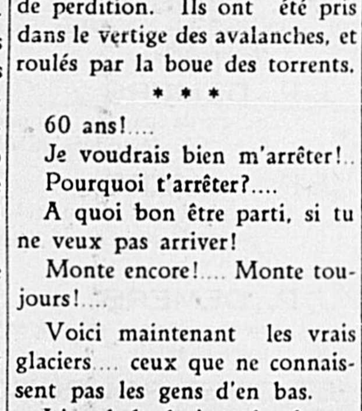

217F

MEILLEURES SOUPES

Pour enrichir et bonifier les soupes il suffit d'y ajouter du

VERMICELLE SORRENTO

ou du MACARONI, des NOUILLES ou ALPHABETS SORRENTO. Faites avec la "semoule" du meilleur blé dur canadien les Pâtes Alimentaires Sorrento sont délicieuses, nourrissantes et économiques.

En vente partout 11

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS...

"VOUS NE POUVEZ REUSSIR UN GATEAU AVEC UNE POUDRE A PATE INFERIEURE. J'EXIGE LA 'MAGIC.' IL EN FAUT POUR MOINS DE 1¢ POUR UN GATEAU,"

dit MADAME R. LACROIX, *directrice adjointe de l'Ecole Ménagère Provinciale, Montréal*

Les grandes autorités canadiennes en art culinaire vous conseillent de ne pas risquer la perte de bons ingrédients en employant une poudre à pâte médiocre. Elles recommandent la "MAGIC."

NE CONTIENT PAS D'ALUN—Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

Des yeux fatigués par un surcroit de travail?

Votre enfant louche-t-il?

Faites-vous un effort pour voir chaque mot?

L'éclairage insuffisant est une sérieuse menace. Yeux fatigués; vue affaiblie; étourdissements; maux de tête, auxquels enfants et adultes sont sujets. Pourtant il est si facile de prévenir ces désordres qui minent la santé, par le moyen que voici, UN MEILLEUR ECLAIRAGE.

La nouvelle lampe d'étude et de lecture G. E. est construite de façon à éliminer toute lumièee éblouissante et elle répand la lumière uniformément—deux points importants—en somme la lampe G. E. contribue à protéger les yeux. Prix régulier $10.75 mais nous allons les offrir aux prix spéciaux suivants à partir du 21 janvier au 2 février, $8.75 comptant lampe et abat-jour ou $9.00 à termes. Payable 75c par mois.

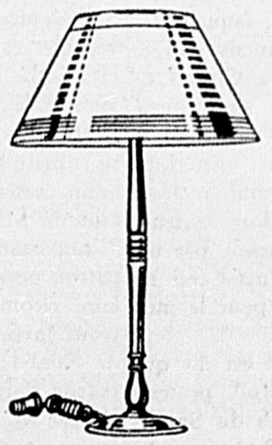

Demandez d'emprunter le Compteur de Vue, ce remarquable instrument qui vous indique de façon exacte la quantité de lumière requise pour les différentes tâches ménagères. Ce service est gratuit et nous vous l'offrons dans le but de sauvegarder vos yeux.

SOUTHERN POWER CANADA

Southern Canada Power Company Ltd

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

NOTES LOCALES

FEU MME AD. BOUSQUET

Mme Adrien Bousquet, née Blanche Michon, est décédée à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à l'âge de 26 ans. Outre son époux, la défunte laisse deux jeunes enfants, Denise et Raymond. Elle laisse aussi ses parents, M. et Mme Ephrem Michon; ses frères, Léopold, Lucien, Georges, René, Antonin et Marcellin; ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Bousquet; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Lucien Michon, M. et Mme Joseph Bousquet, M. et Mme William Bousquet, M. et Mme Antoine Bousquet, M. et Mme Adélard Messier; les RR. SS. Saint-Apolline, de Richelieu; Sainte-Marie de La Présentation, de Saint-Marcel; Marie-de-l'Assomption, de Saint-Hyacinthe; du Sacré-Coeur, de Saint-Théodore d'Acton, toutes quatre de la communauté des RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de La Présentation, d'où la défunte était originaire. La levée du corps fut faite par M. l'abbé P.E. Noiseux, curé de la paroisse, le service funèbre chanté par M. l'abbé Léonard Benoît, vicaire au Christ-Roi, Saint-Hyacinthe, assisté de MM. les abbés Georges Lanciault, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et Osa Ménard, vicaire à La Présentation, comme diacre et sous diacre. Au choeur, MM. les abbés P.-E. Noiseux et Robert L'Heureux. Les porteurs étaient MM. Omer, Elphège et Oliva Michon, Albani Frédette, J. Poirier et Lucien Michon.

On trouvera ci-après la liste des témignages de sympathie adressés à la famille Bousquet:

Offrandes de messes: Mlle A. Benoît, Mme Michel Beauregard.

Bouquets spirituels: famille Ephrem Michon, Léopold Michon, Georges Michon, M. et Mme Claudius Benoît, familles A. Blanchette, L. Blanchette, Victor Désautels, le personnel du couvent de Saint-Théodore d'Acton, Religieuses du couvent de Saint-Marcel, famille Joseph Bousquet.

Sympathie: famille Osias Blanchette, M. et Mme Donat Beauregard, Mlles M.R. et E. G. Bousquet, Mme Georges Marcotte.

M. Lionel Leblanc...

(*suite de la première page*)

leur poste: M. Henri Berger, trésorier; M. Roméo Bousquet, secrétaire; MM. Joseph Desmarchais, Roméo Lafleur, Louis St-Amant, Hervé Graveline, J. B.O. Bergeron, Armand Guertin, Henri Laliberté, directeurs". D'après mes informations, cette convocation fut faite à la vapeur, et cependant il s'agissait "d'une importante résolution touchant les ouvriers de la construction", laquelle résolution ne fut jamais rédigée par la direction du Club Ouvrier Ind., mais simplement présentée pour être corrigée et acceptée par cette direction. D'où vient-elle, il serait intéressant de connaître son auteur, qui n'est certainement pas un ami de l'ouvrier; mais ceci ne nous intéresse pas pour le moment.

Tout d'abord il est dit que "le Club Ouvrier Ind. proteste contre les tentatives du Syndicat National Catholique des métiers de la construction". Voyons ce qu'a osé tenter le S.C.N.C. d'après cette "importante résolution": "....d'imposer à tous les ouvriers une échelle de salaires...." D'abord précisons que ceci est faux et absurde. Le S.C.N.C. de St-Hyacinthe a présenté au Ministre du Travail une échelle de salaires se rapportant naturellement et exclusivement aux métiers de la construction.

Si nous examinons la Gazette du Travail de novembre dernier, page 1088, nous constatons au paragraphe 4 que l'échelle de salaires qui sera en vigueur dans la cité de Joliette, d'une importance semblable à St-Hyacinthe, est la même en général que celle proposée par le S.C.N.C. de St-Hyacinthe. Cette convention a été conclue entre la Chambre de Construction de Montréal (Builders Exchange) et l'Association des Ouvriers de Joliette.

Si j'examine la Gazette Officielle de Québec, numéro du 5 janvier 1935, à la page 82, art. 2, paragraphe b, je vois que pour les comtés de Hull, Gatineau, Pontiac, Wright, Labelle et Papineau, Le Conseil des Métiers de la Construction du district d'Ottawa Inc. a convenu et stipulé avec des entrepreneurs généraux de Hull que dans toutes les *municipalités*, à l'exception de la cité de Hull et d'un rayon de 10 milles de ses limites l'échelle de salaires y convenue est encore plus élevée que celle de St-Hyacinthe, de la juridiction territoriale des comtés ci-dessus mentionnés ayant *une population de* 5000 *âmes* et où les contrats généraux de construction dont le coût total, salaires et matériaux compris est de moins de $5000.

On y constatera une augmentation allant de 8½% jusqu'à 33 1/3% sur l'échelle de salaires recommandée par le S.C.N.C. de St-Hyacinthe. Et pourtant il s'agit de municipalités de 5000 âmes, i.e. d'une population égale au tiers environ de la nôtre à St-Hyacinthe même. Et l'on viendra proclamer sans aucune donnée probante, et cela au nom du Club Ouvrier Ind. que l'échelle des salaires recommandée par les patrons favorables et le S.C.N.C. de St-Hyacinthe est "exagérée"? Oui il y a exagération, et c'est "l'importante résolution" parue dans *Le Clairon* du 18 courant qui est exagérée.

Dans cette "importante résolution", on y parle d'une liste de 418 membres pour les 12 mois écoulés. On ne peut toujours pas parler aux noms de ceux qui, lors de l'acception de la dite résolution importante, ne faisaient plus partie du Club Ouvrier Ind. C'est là s'attribuer une fausse prépondérance numérique. De plus, pour respecter la vérité, le Club Ouvrier Ind. ne recrute pas seulement ses membres dans la classe ouvrière, mais même dans la classe patronale et dans la classe professionnelle.

De plus comme prépondérance légale au point de vue de la loi relative à l'extension des conventions collectives, la requête parue dans *Le Clairon* en date du 18 courant est nulle. C'est ce qu'a expliqué en termes polis le représentant autorisé du Ministre du Travail le 16 courant à la Maison des Oeuvres lorsqu'un patron, opposé à l'échelle de salaires recommandée par les patrons favorables et le S.C.N.C. de St-Hyacinthe, présenta la requête approuvée par la direction du Club Ouvrier. Celui-ci n'a pas eu la main heureuse en remettant pour présentation au représentant du Ministre du Travail "l'importante résolution" à un patron opposé à l'échelle de salaire recommandée par les patrons favorables et le S.C.N.C. de Saint-Hyacinthe; car le dit patron opposé s'est fait démentir par M. Jean-Baptiste Delisle, agent d'affaires de la Fédération des S.C.N. de la construction à Montréal de la manière suivante. Le dit patron opposant avait écrit une lettre au Ministre du Travail pour lui dire que S.E. Mgr l'Auxiliaire de St-Hyacinthe recommandait l'échelle de salaires proposée par les patrons opposés à celle du S.C.N.C. de St-Hyacinthe. Or M. Jean-Baptiste Delisle produisit en présence du représentant autorisé du Ministre du Travail, de l'aumônier général des S.C.N.C. de St-Hyacinthe, des représentants du S.C.N.C. de St-Hyacinthe, de 5 patrons favorables à l'échelle de salaires recommandée par le S.C.N.C. de St-Hyacinthe et de 5 patrons opposés, une lettre écrite de la main même de S.E. Mgr l'Auxiliaire de St-Hyacinthe démentissant formellement le dit patron opposé en précisant que S.E. ne lui avait jamais déclaré qu'Elle était en faveur de l'échelle de salaires recommandée par les patrons opposés à l'échelle du S.C.N.C. de St-Hyacinthe, mais qu'au contraire S. E. Mgr l'Auxiliaire de St-Hyacinthe recommandait celle du S. C.N.C. de St-Hyacinthe. Ce qui valut au dit patron opposé une verte semonce quelques instants plus tard.

Si je fais cette précision, c'est parce que le dit patron opposant aurait déclaré à la direction du Club Ouvrier Ind. le soir précédent, le 15 courant, que S.E. approuvait l'échelle de salaires des patrons opposés à celle du S.C.N.C. de St-Hyacinthe.

Comme le Ministre du Travail ne peut considérer légalement que les conventions collectives de travail intervenues entre les associations de salariés et les employeurs ou associations d'employeurs au sujet de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail; il est évident que les clubs, quels que soient leurs genres d'amusements et autres occupations, ne peuvent présenter à cet effet des requêtes qui ont quelque autorité légale. Seulement les clubs ouvriers, qui comprennent l'intérêt des classes patronale et ouvrière, se doivent plus que jamais de faire bénéficier leurs membres des avantages sociaux que leur procurent les Syndicats Catholiques tant recommandés par notre saint Père le Pape Pie XI, ses prédécesseurs, par notre bien-aimé cardinal et NN. SS. les évêques.

Dans le cas présent, s'il ne manque qu'un trait d'union, je m'offre avec plaisir pour *faire les demandes* du Club Ouvrier Ind. Ca me permettra de ressavourer ma lune de miel sociale, tout en songeant avec émotion aux humbles et valeureux pionniers du Syndicalisme catholique dans Saint-Hyacinthe, certain Syndicat ayant même 16 ans d'existence, et tout en répétant avec enthousiasme, lors de ce *prochain et heureux mariage* cette parole que l'Aumônier général des Syndicats catholiques et nationaux de St-Hyacinthe, l'abbé Eucher Martel, adressait le 16 courant aux maîtres-barbiers et à leurs employés qui viennent de grossir en bloc les rangs des S.C.N. de St-Hyacinthe: "Mes biens chers amis, les Syndicats catholiques et nationaux sont fondés pour vivre à St-Hyacinthe et ils vivront!"

Signé: Lionel Leblanc, e.e.d.
membre du Club Ouv. Ind.

—:-o-:—

Santé chancelante

"Etant venue comme émigrante dans cette contrée," écrit Mme Lina Kroiss de Running Lake, Ark. "ma santé s'affecta du changement de climat. Je perdis l'appétit et me sentis fatiguée. Je souffrais de maux de tête et de fréquents étourdissements. Les pilules et autres remèdes ne me faisaient aucun bien. Une aimable voisine me donna une bouteille de Novoro du Dr Pierre et après deux jours d'emploi je pouvais déjà constater une amélioration dans mon état et bientôt après j'étais presque rétablie." Grâce à son effet bienfaisant sur le procédé de digestion et d'élimination, cette incomparable médecine de plantes aide la nature à édifier un corps solide et sain. Un simple essai vous prouvera sa grande utilité. Le Novoro est fourni par des agents locaux ou directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons. Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

M. Pierre Messier...

(*suite de la 1ère page*)

Les commissaires disent "sans vouloir nous prononcer sur le bien fondé de ces diverses assertions, nous croyons cependant qu'il y a chez nous dans la mise à exécution d'un tel programme de nationalisation, des obstacles presque insurmontables. Nous avons à prendre la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Un système national requerrait l'expropriation ou l'acquisition par la province de tous les systèmes actuellement en opération. Un montant s'élevant à plusieurs centaines de millions de dollars serait nécessaire. La population de cette province aurait raison de ne pas voir avec faveur une entreprise de cette envergure."

Le rapport continue et ce paragraphe sur l'étatisation partielle ou municipalisation nous regarde: "Il est admis comme désirable partout, pour des fins d'économie et d'efficacité, que le service électrique dans chaque communauté soit un *monopole*. C'est même l'un des buts et des effets d'une réglémentation effective d'éliminer toute concurrence inutile et ruineuse."

A mon sens, il serait difficile d'être plus catégorique. Donc, au point de vue national, c'est insurmontable de difficultés. Au point de vue concurrence étatisée ou municipalisation, c'est anti-économique et inefficace. Et dire.... que l'exemple de Saint-Hyacinthe devait entraîner l'univers....

Or, si Saint-Hyacinthe est dans le pétrin à ce point, cela tient à un seul homme: Damien Bouchard.

C'est lui, l'initiateur, l'animateur de cette campagne contre le bon sens. C'est lui, l'ingénieur de la lutte de l'huile contre l'eau. Battu et honni soit-il.

Et que nous reste-t-il une fois débarrassé de cet homme néfaste? Des centaines de mille piastres de dette. Des machines et un système électriques "inefficaces et anti-économiques, inutiles et ruineux".

Il ne serait pas étonnant que cet homme "Damien Bouchard" dise que les compagnies ont soudoyé la Commission. C'est une flèche que je sais être dans le carquois pour l'avoir essuyée. S'il l'essayait sur les commissaires Lapointe, Frigon, McDonald, dans une tentative d'explication de son empressement à bâcler cette mauvaise affaire de municipalisation!

Veuillez bien accepter, monsieur le rédacteur, mes salutations empressées,

Pierre Messier

—:-o-:—

SALON DE L'AUTO

LA PRESIDENCE: Le Salon National de l'Automobile pour l'Est du Canada qui est aussi connu sous le nom de Salon de l'Auto de Montréal, sera sous la présidence de Son Excellence le Comte de Bessborough, gouverneur-général du Canada, lequel assistera en personne à la cérémonie d'ouverture.

LE LOCAL: Edifice Sun Life, rue Metcalfe, en face du Square Dominion, à Montréal. Exhibits sur les 4ème et 3ème étages de l'immeuble.

LE TEMPS: Le salon ouvre ses portes à midi, samedi, 26 janvier 1935, et restera ouvert jusqu'à 11 hres du soir. La cérémonie d'ouverture ne commencera qu'à 9 hres 30 du soir et les discours seront irradiés par les postes de radio CHLP et CKAC. Le Salon sera fermé toute la journée du dimanche, le 27 janvier; il ouvrira de nouveau lundi matin, le 28 janvier et restera ouvert jusqu'au samedi suivant le 2 février de 10 hres du matin à 11 hres du soir tous les jours.

ADMISSION: L'admission au Salon, le matin et l'après-midi est de 25 sous après 6 hres p.m. 50 sous.

Tél. 775 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Nu-Way
248 Cascades St-Hyacinthe

10-6-35

PERSONNE SERIEUSE pouvant fournir références, demande emploi dans magasin ou maison privée. S'ad. à 2 rue de LaBruère.

TEL. 729
LEON DESROCHERS, I.C.
ARPENTEUR
75, rue Alexandra, Granby

18 JUIN 1935

Dr R. RAJOTTE
Médecin-vétérinaire
20, rue Saint-Denis Tél. 39
Résidence Hôtel Canada
Saint-Hyacinthe

TEL. 277
Dr J.-E. Beaudry
MEDECIN VETERINAIRE
Ancien local du Dr J.-A.-W. Gatien
87 rue St-Antoine S.-Hyacinthe

PRIX REDUITS
CANADIAN NATIONAL RAILWAYS
Aller et retour de St-Hyacinthe
DÉPART
VENDREDI, LE 1er FÉVRIER
HALIFAX - - - $10.75 • SAINT-JEAN - $6.75
Rivière-du-Loup $4.40 Gaspé . . . . $6.75 Campbellton . $6.75
Moncton . . . $6.75 Sydney . . $10.75 Truro . . . $8.75
Dép. St-Hyacinthe 12.58 p.m. - 8.58 p.m., vendredi, 1er fév.
Retour jusqu'à mardi, le 5 février par les trains ordinaires
Réductions des points intermédiaires—CONSULTEZ LE CANADIEN NATIONAL

Hopital St-Charles
SAINT-HYACINTHE
CLINIQUE DU Prof. P.-E. BOUSQUET
Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
JOURS DE CONSULTATION:
Du 1er juillet au 1er septembre: mercredi et vendredi
Du 1er septembre au 1er juillet: mercredi et samedi
N. B.— Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition, qui seront traités selon leurs moyens.
LA DIRECTION

J.-P. DEMERS
vous offre toujours les dernières nouveautés.
J.-P. DEMERS
a des prix qui sont considérés comme très raisonnables.
J.-P. DEMERS
ne garde pas en magasin de marchandises éventées, démodées ou avariées.
J.-P. DEMERS
ne vend pas de marchandises marquées "second" pour de la marchandise de première qualité.
J.-P. DEMERS
tient à donner entière satisfaction à sa distinguée clientèle.
ET C'EST POURQUOI
son magasin est reconnu comme celui de la "Courtoisie" et du "Service".
Vous avez du plaisir à acheter chez
J.-P. DEMERS
HAUTES NOUVEAUTES FEMININES
121, RUE CASCADES :-- SAINT-HYACINTHE

Si vous visitez
LE SALON D'AUTOMOBILE
A MONTRÉAL
nous désirons attirer votre attention sur les nouveaux modèles
FORD - TERRAPLANE - HUDSON
NASH, - les nouveaux CAMIONS FORD
Nous aurons toujours au Salon un représentant, qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations qu'il vous plaira.
Yamaska Automobile Enrg.
DEPOSITAIRES
35½, rue Concorde Tél. 316 Saint-Hyacinthe
J.-DOLLARD AUBIN RENE ST-PIERRE

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon **"Poêle" usagé** au magasin **BELANGER**
En face de la Station de Police

LOGEMENT A LOUER.—Situé dans l'édifice de la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce. S'ad. au bureau. jno

TERRE A VENDRE.— La succession de Mme Ferdinand Valcourt, du 3ème rang de S.-Simon, (Bagot) annonce que la terre de la défunte sera à vendre à l'enchère. Cette terre est de 3 arpents sur trente de haut, bien planche et en bon ordre. Agrès de culture, voitures d'hiver et d'été, chevaux, vaches, pourceaux, volailles, foin, grain, paille, ameublement de maison. Le tout sera vendu sans réserve le 28 janvier 1935. 25jv

A LOUER.— Il me reste à louer un logement bien propre, de quatre pièces, à raison de $8. par mois.
S'adresser à Eugène Benoît, 90, rue Ste-Anne, S.-Hyacinthe.

A LOUER.— Magasin, 45, rue S.-François, coin S.-Antoine. Possession le 1er mai ou avant si désiré. Réparations nécessaires.
Aussi logement neuf, 5 app. avec chambre de bain. Possession immédiate. S'adresser à Garage Fortin, 40, rue Mondor Tél. 566.

A VENDRE.— Trois incubateurs, 2 de 240 oeufs; 1 de 400 oeufs; à très bon marché. J'accepterai en paiement si l'on désire, paille, foin ou grain.
Georges St-Jean, S.-Hyacinthe-le-Confesseur. jno.

ON DEMANDE des femmes qui peuvent coudre chez elles. Machine à coudre nécessaire. Rien à vendre. S'ad. à Ontario Neckwear Co., Dept. 187, Toronto, 8.

ATTENTION!
Vous qui avez quelques piastres, nous sollicitons votre visite avant de renouveler votre loyer. Venez voir toutes les belles propriétés que nous avons en main. Nous sommes certains que vous trouverez la place qui vous conviendra en fait de maisons, places d'affaires, terres, etc.
Et vous propriétaires, pourquoi ne pas nous confier ce que vous désirez vendre? Nous avons des acheteurs qui s'adressent à nous tous les jours. Vous avez cent chances contre une de vendre votre propriété bien plus vite. Gélinas et Legault, Hôtel du Canada, ou 29 rue Saint-Paul. Tél. 570. jno.

PERDUE.— Une robe de carriole en chèvre grise doublée en gris, a été perdue samedi soir dernier, à Saint-Thomas d'Aquin dans le petit rang. Prière de remettre à M. Joseph Boulay, S.-Thomas d'Aquin. Récompense. 1f

A LOUER, logement chauffé très moderne, 6 pièces, 95 rue Girouard. Possession immédiate si désirée. S'adresser au no 97 Girouard. Tél. 788J. 1f

A LOUER, 261, rue Girouard, plein-pied, sept pièces, moderne, chauffé. Garage chauffé si désiré. 1f

Remèdes Vanderhoof Cie Ltée
(Mme Summers)
Mesdames,
Ne désespérez pas, si depuis longtemps vous souffrez. Le traitement de Mme Summers vous rendra la santé. Excellent tonique pour personnes maigres et nerveuses. Produits Choinière Enrg. Pommade Bustogénol, donnant un résultat rapide aux personnes peu développées. Venez ou écrivez à la représentante de Mme Summers: Mme M.-B. Nuckle, 17, rue Lafontaine. Tél. 386. Saint-Hyacinthe.

LA VIE AGRICOLE

LES FRUITS GELES SONT PLUS APPRECIES

Les fruits et les légumes gelés qui avaient été offerts sur le marché à titre d'essai ont été reçus avec une faveur croissante par le public et ce commerce augmente toujours. En 1934 la quantité de fraises et de framboises gelées se montait de 40,000 à 50,000 livres contre 6,000 livres en 1933. En 1935 on compte que la production dépassera 100,000 livres. Ce procédé est appliqué également avec succès à certains légumes, comme les épinards, les asperges et les pois. Il doit allonger la saison des fruits et des légumes canadiens, et il est probable que les produits gelés pourront faire concurrence aux importations de produits frais et même en remplacer une partie. Les grandes institutions, comme les hôpitaux, qui peuvent geler elles-mêmes leurs provisions de fruits et de légumes et les conserver pour les employer prennent un intérêt croissant dans ce procédé.

———:-o-:———

DU MIEL CANADIEN

En ces trois dernières années la récolte du miel canadien est restée bien au-dessous de la moyenne à cause des conditions défavorables de la température; elle l'a été également dans les autres pays qui alimentent les marchés du Royaume-Uni. Cette situation a exercé cependant un effet favorable sur la vente, car elle a permis aux producteurs de disposer de leur stock de surplus à des prix un peu plus élevés. La situation du miel canadien sur le marché anglais s'est améliorée en ces cinq dernières années. Pour maintenir ce progrès sur un marché où la concurrence est très vive, il est essentiel que nos producteurs n'offrent qu'un produit bien classé et de haute qualité, d'autant plus que la concurrence a été encore rendue plus vive dernièrement par les restrictions récentes imposées par les pays continentaux et les gros arrivages de miel qui en ont été la conséquence sur le marché anglais.

———:-o-:———

CONSERVES DE FRUITS ET DE LEGUMES

La consommation au pays de conserves de fruits et de légumes a beaucoup augmenté depuis que la qualité de ces fruits s'est améliorée; d'autre part nos conserves se sont fait favorablement connaître sur les marchés étrangers et il semble que les débouchés ne peuvent que s'accroître si nous continuons à maintenir la qualité des produits et la régularité du ravitaillement. Ce sont là des facteurs qui opèrent d'une manière progressive et qui confirment notre espoir que l'industrie canadienne des conserves de fruits et de légumes est appelée à un brillant avenir déjà une partie considérable de la production canadienne de fruits et de légumes frais va aux conserveries et il est probable que cette proportion augmentera. C'est là un développement dont il convient de tenir compte et qui devrait encourager les producteurs à produire les meilleures variétés et la meilleure qualité de produits pour la mise en conserves.

———:-o-:———

St-Paul d'Abbotsford

—M. et Mme D. Daigle et leurs enfants de Cowansville étaient en visite ces jours derniers chez M. Donat Meunier.

LE VIEUX POMMIER

L'histoire romanesque du pommier canadien planté en 1826 par le capitaine Simpson de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Fort Vancouver a suscité beaucoup d'intérêt dans les cercles militaires des Etats-Unis. L'arbre en question se trouve dans la réserve des casernes de Vancouver, Washington qui, avant le traité de 1846, formait partie du territoire de la Compagnie sur la Côte du Pacifique. Le colonel Arthur D. Budd, de l'Armée des Etats-Unis à Windsor, Massachusetts ayant lu l'histoire en question dans un journal canadien, a écrit au commandant du poste à Vancouver. Dans une réponse d'un vif intérêt, le premier lieutenant William W. Lloyd du 7ème régiment d'infanterie, officier des relations publiques, écrit de la caserne de Vancouver — "Cette version est celle qui est généralement acceptée comme la version véritable dans cette localité, mais il y a une autre version qui, comme la première, repose peut-être sur un fond de légendes. On relate que lors de l'occupation du Fort de Vancouver par la première garnison de troupes, commandée par un major Hathaway, cette étendue de terre fut inondée par la crue des eaux de la Colombie au printemps. Lorsque les eaux se furent retirées, on trouva qu'une grande masse de débris s'était logée dans le bosquet d'arbres dont le vieux pommier faisait partie. D'après cette légende un certain nombre de pommiers auraient été plantés par les agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Pour empêcher le retour de ces débris qui ramassaient le limon et retardaient ainsi la baisse des eaux, le major Hathaway ordonna l'abatage des arbres et cet ordre fut mis à exécution, sauf pour l'arbre qui reste encore. Cet arbre fut épargné, dit l'histoire, parce que l'un des soldats y trouva une famille de jeunes oiseaux qui nichaient sur ses branches."

———:-o-:———

LA VIANDE D'AGNEAU EST NOURRISSANTE

Les acides aminos, qui sont nécessaires pour les enfants et pour tous les jeunes gens qui grandissent, se trouvent en abondance dans l'agneau cuit, et soit par hasard ou par intention, les gigots d'agneau et les rôtis d'agneau paraissent avoir été plus appréciés que jamais pendant la saison des fêtes que nous venons de passer. Il y a peut-être d'autres raisons. Pendant tout l'automne et le commencement de l'hiver la qualité de l'agneau a été spécialement bonne et maintenant que les premiers des agneaux engraissés arrivent sur le marché les consommateurs peuvent compter sur un excellent choix des morceaux qu'ils désirent. On peut trouver des morceaux d'agneau pour toutes les bourses. On considère aujourd'hui qu'une variété des viandes est essentielle pour avoir un menu bien équilibré et appétissant d'une semaine à l'autre, et comme les cultivateurs canadiens apportent les plus grands soins à bien engraisser et à bien finir leurs agneaux, on compte que la consommation de cette viande continuera à croître pendant l'hiver. Dans tous les cas, les ménagères qui achètent souvent de l'agneau canadien à cause de sa tendreté, de son bon goût, de sa succulence et de sa qualité font preuve d'un bon jugement.

RAYURE, MARBRURE DES TOMATES

La maladie que l'on appelle rayure ou marbrure des tomates est un inconvénient sérieux dans la culture de cette récolte; ses symptômes — taches nécrotiques irrégulières ou noires sur les feuilles, les tiges et les fruits suivies par le dessèchement général et souvent par la mort du feuillage — sont bien connus de la plupart des planteurs, mais sa cause n'a été déterminée que tout dernièrement.

Les recherches qui ont été faites au laboratoire fédéral de pathologie végétale de St. Catharines et ailleurs, ont permis de constater que la rayure est une maladie à virus, c'est-à-dire une maladie dont le principe contagieux ou infectieux se trouve dans le jus de la plante malade et peut être propagé aux plantes saines par des agents mécaniques — le contact, la taille, etc. — ou par les insectes. Autrefois, on considérait que la rayure était une maladie bactérienne ou qu'elle était causée par un manque d'équilibre des conditions du sol, mais ces idées ne sont plus admises aujourd'hui, car il est maintenant bien établi que la rayure est une maladie du genre "à virus".

Il y a au moins deux genres de rayure des tomates qui se rencontrent généralement, l'une une rayure à virus simple, c'est à dire causée par un simple virus, et l'autre causée par un mélange de virus. Les recherches effectuées au laboratoire de St. Catharines ont démontré que la rayure des tomates que l'on trouve dans l'Ontario est causée par un simple virus, et que ce type de rayure est beaucoup plus répandu que le type de mélange de virus. Par contre, la rayure aux virus mélangés est une maladie plus grave.

Des recherches conduites dernièrement au laboratoire de pathologie végétale de St. Catharines ont fait voir également que toutes deux, la mosaique et la rayure des tomates, peuvent être transmises par la semence. La transmission par la semence avait déjà été démontrée par le Dr W. Bewley, de Ccheshunt, Angleterre, et G.C. Ainsworth du même laboratoire a démontré également la possibilité de la transmission de cette dernière maladie par la semence.

Les derniers renseignements sur cette maladie sont donc les suivants: la rayure est une maladie à virus; il y a plus d'une espèce de rayaure; elle peut être transmise par la semence, et c'est pourquoi on recommande de choisir avec soin de la semence provenant de plantes saines.

———:-o-:———

La montée...

(suite de la 5e page)

Pas la joie de se sentir, lui, pauvre homme, vainqueur du géant, inviolé depuis le commencement des mondes....

* * *

La vie est une ascension....

Les années en sont les montagnes successives.

De ces montagnes, personne ne redescend.

Balmat avait 72 ans quand il y a cent ans, en septembre 1834, la montagne, jalouse, le prit, et le garde si bien qu'on ne sut jamais ce qu'il était devenu.

Nous aussi, elle nous prendra.

Où?.... Quand....?

Et elle nous gardera.

Et nos plus chers amis ne sauront pas ce que nous serons devenus.

Mystère de cette montagne, où le Très-Haut appelle chacun de nous.

Mais, plus on monte, plus on est près de Lui.

Bienheureux, ceux qui ont la nostalgie des hauteurs!

* * *

Cette année, sainte Odile, la Sainte de la montagne, m'appelle, elle aussi.

Je sais, et vous savez tous, le but qu'elle m'a assigné.

Qu'elle me fasse la grâce de l'atteindre!

Vous aussi, chers amis, atteignez le vôtre.

Je vous souhaite à tous, une bonne année.

Les années sont toujours bonnes, quand on monte....

Montez!

Et, s'il faut serrer les dents, serrons les dents!

Pierre L'ERMITE

———:-o-:———

St-Paul d'Abbotsford

M. Richard Tétreault a été élu maire de la paroisse, en remplacement de M. Sergius Ménard, sortant de charge après trois termes.

Le téléphone doit sonner d'une minute à l'autre . . . papa et maman le savent car Paul appelle de la ville chaque mardi, à 8.30 . . . même le caniche est dans l'attente.

● L'habitude d'appeler les siens chaque semaine n'est pas dispendieuse et fait la joie de votre famille. Notez les tarifs qui se trouvent aux premières pages de l'annuaire. Par téléphone vous pouvez communiquer à 100 milles ou près pour 30 cents.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

Les voix du Cercle Ste-Jeanne d'Arc

(SUITE DE LA 5E PAGE)

propagande pour le bien, tels que le journal, la radio, etc., etc., les grandes organisations sociales et religieuses que l'Eglise recommande d'une façon particulière afin de nous aider à mieux remplir notre devoir social. L'homme oublie trop souvent qu'il fait partie de la société, qu'il a besoin d'elle pour atteindre sa fin et que la société a besoin de ses services. La personnalité collective entraîne donc la responsabilité de ceux qui la composent. Chaque homme a un rôle à jouer dans la poursuite du bien commun. La société est comparable au corps mystique du Christ, tous les hommes sont ses membres, de sorte que si l'un souffre, l'autre souffre aussi. 4o dans l'ordre corporel: les dons du corps; la santé, l'habileté, l'élégance, un extérieur charmant, une voix agréable, etc., sont les dons naturels qui doivent servir, non à perdre les âmes, mais plutôt à les attirer au bien. Enfin l'homme aura à répondre devant Dieu de toute sa vie morale. La parabole des talents est toujours là, imperturbable, pour nous rappeler que ceux qui ont reçu davantage doivent donner davantage. Le bon ou mauvais usage que nous aurons fait de nos talents nous fera bon ou mauvais serviteur.

Travail présenté par Mlle St-Martin, le 13 janvier.

Heure Catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique de Montréal, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur sera donnée le 27 janvier par M. l'abbé Joseph Gariépy, professeur au Séminaire des Missions Etrangères. Il parlera de Nestorius et du concile d'Ephèse. Ce sera la 14ème leçon d'Histoire de l'Eglise.

Cette causerie commence à 6 hres précises. A 6 hres 20 audition de chant religieux par la Chorale Palestrina sous la direction de M. J.-N. Charbonneau, directeur de la Schola cantorum. A 6 hres 45, causerie sur la question sociale du Canada par M. Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., professeur de morale au Grand Séminaire de Montréal.

———:-o-:———

WICKHAM-WEST

—M. Alcide Thibault a été élu marguillier en remplacement de M. Ernest Lemaire, sortant de charge.

SAINT-DENIS

Donat Durocher, médecin-vétérinaire, élu maire du village de Saint-Denis, M. Lévis Phaneuf élu maire en deuxième terme pour la paroisse de Saint-Denis; conseillers du village, MM. Irénée Bélanger, Ovila Bousquet, Emile Jalbert.

Conseillers de la paroisse: MM. Joseph Geoffrion, Donat Angers et Sergius Martin.

LA GRIPPE, LA TOUX, LES GROS RHUMES EXIGENT LE Sirop ESKIMO

Composé d'écorces et de racines naturelles

Vendu par tous les pharmaciens et marchands

CIE ONGUENT ESKIMO Mansonville, Québec

PRIX REDUITS

de ST-HYACINTHE à DOUCETS LANDING (TROIS-RIVIÈRES)

aller et retour $1.60 en première seulement

DÉPART Par tous les trains ordinaires SAMEDI, 2 FÉVRIER

RETOUR Par les trains ordinaires LUNDI, 4 FÉVR

M23F-SH

DEUX NOUVELLES LIGNES DE CHEVROLET

Présentant deux types distincts de beauté Fisher . . . Pourvues toutes les deux du même moteur Chevrolet Maître amelioré . . . Etablissant de nouveaux standards de qualite dans les deux classes des plus bas prix.

LE CHEVROLET SIX REGULIER

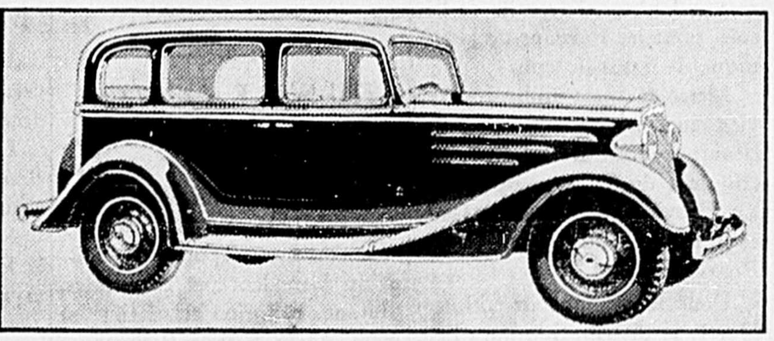

Maintenant en montre . . . vous offre le style Chevrolet dont la popularité est devenue une tradition . . . Des Carrosseries Fisher plus spacieuses . . . Un nouveau moteur Flamme Bleue amélioré . . . 23% plus de c.v. . . . De plus gros freins . . . Le plus faible coût d'opération de *tous* les autos . . . Au plus bas prix au Canada!

LE CHEVROLET MAITRE SIX

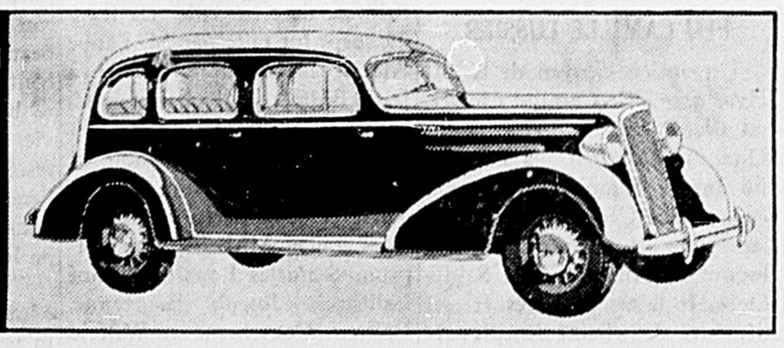

Sera bientôt en montre dans nos salles . . . Profilage aérodynamique tout à fait nouveau . . . Avec le nouveau "Toit-Tourelle" en Acier Solide de la Carrosserie par Fisher . . . Plus long empattement . . . Plus grande spaciosité . . . Genoux Mécaniques entièrement couverts, améliorés . . . Remarquable économie de gazoline et d'huile.

LES nouveaux Chevrolet ont l'avantage de plusieurs années de suprématie dans les ventes. Quand vous les verrez, vous admettrez qu'ils sont destinés à devenir les *grands leaders* de 1935. Ce sont les voitures les plus belles et les plus luxueuses jamais produites par Chevrolet . . . donnant un meilleur rendement et une plus grande économie que toute autre voiture sortie des usines Chevrolet. Venez maintenant vous renseigner comme il faut à nos salles de montre et vous serez convaincu qu'*il est sage de choisir un Chevrolet quand on veut la qualité à bas prix.*

C-15CF

POUR LE TRANSPORT ECONOMIQUE

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE

FRS JETTÉ, GÉRANT

92-94, RUE MONDOR TÉL. 546

NOTES LOCALES

"L'INFATIGABLE INC."

Dimanche dernier, dans l'après-midi, notre club local de raquetteurs, suivant en cela une tradition aussi vieille que le club se rendait saluer les autorités civiles de la ville, et ses membres honoraires. La première visite se fit chez Me T. Adélard Fontaine, C.R., M.P., où, après avoir souhaité la bienvenue en réponse au discours du président du club, M. Paul-E. Poirier, notre député au fédéral, nous fit l'honneur de nous inviter à entrer. Quelques chansons et nous nous dirigeons vers la demeure de M. le maire. Vu l'heure avancée, et ayant d'autres visites à faire, les membres du club se voient dans l'obligation de refuser l'invitation faite par M. le maire dans son discours de bienvenue, en réponse au discours du président du club. Nous revenons par le boulevard Girouard jusqu'au poste de police où nous attend notre chef de police, avec ses hommes, non pour nous arrêter, mais pour nous dire qu'il est fier de nous voir officiellement. C'est probablement un échange de politesses, car le président Paul-E. Poirier avait dit au chef, précédemment, que tous nous étions fiers et orgueilleux de notre corps policier. Après, en route pour le club, considérant que l'après-midi a été bien remplie.

—Vendredi soir prochain, le 25, tous les membres en uniforme qui désirent se rendre au carnaval à Lewiston, Me., devront être au Club Ouvrier en costume et prêts à partir, 71 rue Mondor, à 9 hres du soir. Le gagnant du billet d'excursion à Lewiston Me., tiré par le club de raquetteurs est M. Antonio Moreau, 40, rue Saint-Antoine.

Un raquetteur

———:-o-:———

DISTRIBUTION DE CADEAUX

La distribution des cadeaux pour les mamans qui fréquentent les cliniques de l'Unité Sanitaire et du Dispensaire, aura lieu aux dates suivantes:

Mardi après-midi, 29 janvier, à l'heure habituelle de la clinique, à la salle de l'Académie Prince, pour les mamans de la clinique du Christ-Roi.

Mercredi avant-midi, 30 janvier, à 10 hres, à la salle de l'école, pour les mamans de la clinique de Saint-Joseph.

Mercredi après-midi, 30 janvier, aux heures habituelles des cliniques, pour les mamans des cliniques du Dispensaire et de La Providence, au Dispensaire et à la salle du conseil de La Providence.

Pour la clinique de Notre-Dame, la distribution aura lieu, mercredi, 6 février, à la salle Notre-Dame du Rosaire, à l'heure habituelle, pour les mamans de cette clinique.

———:-o-:———

FEU CAMILLE LUSSIER

Un ancien citoyen de Saint-Hyacinthe, M. Camille Lussier, est décédé samedi dernier à S.-Ours-sur-Richelieu, à l'âge de 66 ans et 2 mois. Outre son épouse, née Cédulie Bernard, il laisse une fille, Mme Elzéar Péloquin, (Aurore), de Saint-Ours. Il laisse aussi ses frères: Jérémie, de Saint-Joseph-sur-Yamaska; Joseph et Amédée, de Montréal; une fille, Mme Napoléon Demers, (Mélina), de Montréal. Les funérailles ont eu lieu lundi, à Saint-Ours.

———:-o-:———

LA GEND. A CHEVAL

Le constable Raymond Pelletier, de la Gendarmerie à Cheval du Canada vient d'être assigné aux bureaux de la Gendarmerie à Saint-Hyacinthe, en remplacement du constable Roméo Roy, qui est envoyé à Sutton. Le constable Roy était dans notre ville depuis un an. Il y avait inauguré, avec le constable L. Lafrenière, les bureaux locaux.

LE TEMPS QU'IL FAIT

On trouvera ci-après le dernier rapport du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis comme on sait au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et dirigé par M. l'abbé F.-X. Côté, professeur de sciences:

Température du 17 au 23 janvier:

date	max.	min.
17	11	- 6
18	27	8
19	14	-18.5
20	7	-10
21	30	18
22	38	18
23	20	4

Date	Baromètre à 8 hres
17	30. po.
18	30.
19	30.8
20	30.45
21	30.28
22	30.25
23	30.30

Précipitation

neige	12po.
pluie	0.48po.
totale	1.68po.

Le 23 janvier, une moyenne de 5po. de neige dans les champs. Nébulosité moyenne 6.5/10. Heures de soleil 23.5 hres.

———:-o-:———

A LA PHILHARMONIQUE

Deux membres de la troupe dramatique de la Société Philharmonique, M. Jacques Bousquet et Mlle Anita Lefebvre, ont interprêté mercredi soir, à la soirée de famille de janvier, une saynette fort amusante de Grenet-Dancourt: *La Sauterelle*. Ils ont tenu leurs rôles avec un brio réel. Le quatuor mixte que dirige M. Charles-Léon Lussier a aussi rendu plusieurs pièces, et Mlle Marie-Paule Viger a chanté en solo. Le quatuor se compose de Mlles Marguerite Dionne, Françoise Brodeur, Lucienne Vaquer, Marie-Paule Viger, Charles-Léon Lussier, Roméo Forbes, Alexander Wilson et Roméo-Octave Dumont. L'orchestre était sous la direction de M. Gaston Gervais et se composait comme suit: M. Yves Bousquet, au piano; MM. Georges Turcot et Ledoux, cornets; M. Lavallée, violon; MM. Valmore Chaput et Gilles Borduas, saxophones; M. Laurent Robillard, caisse. M. Amédée Lacroix était maître de cérémonies.

———:-o-:———

FEU MME E. CASAVANT

Mme Exaudias Casavant, née Oliva Bienvenue, de cette ville, est décédée dimanche dernier à Montréal, à l'âge de 33 ans. Outre son époux, elle laisse un fils, Henri, et trois filles, Simone, Florina et Rhéa; sa mère, Mme Ferrier Bienvenue; trois frères, MM. Aldège, Zénophile et Alvarez Bienvenue; deux soeurs, Mlles Diana et Zilma Bienvenue. Les funérailles ont eu lieu mercredi, à la cathédrale de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Albéric DeGrandpré, vicaire à la cathédrale, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Emilien Chagnon, et Louis-Philippe Breton, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Elphège Colpron, Stanislas Lapalme, Aimé Laliberté, Joseph Bienvenue, Ephrem Courchesne et Wilfrid Saint-Germain.

———:-o-:———

VERS LA FLORIDE

Mlle Cécile-Ena Bouchard, fille de l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et président de l'Assemblée législative à Québec, partira dimanche prochain pour Miami, Floride, et y passera les derniers mois de l'hiver. Mlle Bouchard, actuellement en convalescence, après une intervention chirurgicale subie à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, sera accompagnée de sa garde-malade, Mlle King. Les deux voyageuses seront de retour en avril ou mai.

RENVERSEES SUR LA RUE

Mlles Maria et Marie-Ange Fortier, 69, rue Saint-Dominique, ont été renversées par une voiture sur la rue Cascades, près de la rue Saint-Hyacinthe, mardi après-midi. La voiture était conduite par M. Aimé Boulay, de Saint-Thomas d'Aquin, fils de M. Uldéric Boulay. Les deux jeunes filles, légèrement blessées, furent pansées par le Dr Hervé Gagnon. Le constable Lionel Gaucher a fait enquête.

———:-o-:———

AU REGIMENT

Au Régiment de Saint-Hyacinthe, on vient de reformer les divers comités actifs. Ils se composent comme suit:

Comité du mess et des réceptions: président, Major L.-P. Payan; vice-président, lt. Eddie Stebbens; secrétaire, capt. Camille Mercure; membres, major Eddie Lamoureux, capt. S.M. Barbour, capt. Robert Lafrance, lt. Laurent Chapdelaine, lt. Paul Bousquet.

Comité du sport: président, capt. Hervé Chapdelaine; vice-président, capt. Jos. Myers; secrétaire, Robert Hamel; directeurs, capt. Georges Lussier, lt. Gérard Hamel, lt. Henri-P. Robillard.

Publicité et archives: lts. Ad. Cormier, Yves Lafleur et Gérard Brady.

Nous donnons ci-après l'effectif des officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe pour l'année 1935: Officier-commandant Lt-Col. Roland Pothier; second en commandement, major L.P. Payan; adjudant, capt. S.M. Barbour; capt. R.P. A. Bissonnette, O.P., chapelain; paie-maître, capt. Camille Mercure; quartier-maître, capt. Robert Lafrance; officier signaleur, lt. Adélard Cormier; commandants de compagnies, major Robert Hamel, capt. Hervé Chapdelaine, capt. Jos. Myers, major Eddie Lamoureux; autres officiers attachés aux compagnies: capt. A. Ouimet, lt. Eddie Stebbens, lt. C.R. Payan, seconds lieutenants, H.P. Robillard, Gérard Hamel, L. Chapdelaine, Yves Lafleur, C.F. Payan, Paul Bousquet et Gérard Brady.

———:-o-:———

DE RETOUR

Mlles Juliette et Rachel Phaneuf, de cette ville, sont de retour d'un voyage à Corbyville, Ont., Belleville et Kingston.

Me J.-B. Bousquet...

(*suite de la première page*)

dresser leurs plus sincères condoléances à sa famille".

L'Honorable juge Joseph Archambault, de la Cour Supérieure, répondit brièvement:

"Je vous remercie, Monsieur le Bâtonnier du district de S.-Hyacinthe, de l'éloge que vous venez de faire du regretté M. Chagnon; bien que j'aie connu votre confrère moins que vous de ce district, j'ai eu quelques fois l'occasion de le rencontrer dans la pratique; et je me suis toujours fait cette remarque que son caractère était l'un des plus beaux qu'il soit possible de rencontrer, et qu'il avait dû se faire bien peu d'ennemis dans sa vie. Le défunt a toujours manifesté du tact et de la politesse à l'endroit du tribunal, et les juges qui l'ont connu garderont de lui un excellent souvenir.

"En terminant, je vous prie, Monsieur le Bâtonnier, de m'associer à vous dans l'expression des regrets que vous formulez à l'adresse de la famille de feu M. Chagnon."

Une assistance nombreuse a écouté ces graves paroles échangées entre le Barreau et la Magistrature.

On remarquait les avocats suivants: MM. V. Chabot, G. Sylvestre, P. Pothier, de ce district; MM. L.-E. Beauregard, Bernard Bissonnette et G.-C. Papineau-Couture, de Montréal; MM. Cormier, shérif, E. Benoît, huissier audiencier; A. Delâge, protonotaire; Cauchon, sténographe; Paul Lussier, Horace Saint-Germain, notaire; R. Piché, geôlier; Jacques Bousquet, étudiant en droit, etc.

LE CURLING

Les équipes de *curling*, du *Club Maskoutain* de cette ville, ont commencé leurs activités. Le comité se compose comme suit: président, J.-E. Cadieux; directeurs, B.X.C. Bailey, J.-J. Egan, C.-J. Laframboise, Dr Ovila Desmarais.

Le résultat des premières parties jouées se lit comme suit:

Mardi, 22 janvier:

C.A. Cadieux	B.X. Bailey
J. Jamieson	J.C. Baraby
J.J. Egan	G.A. Beauchesne
J.E. Cadieux	C.H.A. Campbell
Skip — 5	Skip — 7

Mardi, 22 janvier:

P.E. Poirier	Dr H. Breton
J.B.E. Durocher	E. Gaudreau
Dr E. Daigle	O. Bernier
C.J. Laframboise	Dr Desmarais
Skip — 8	Skip — 4

Mercredi, 23 janvier:

Jos. Beauregard	E.O. Picard
E.A. Gendron	L.S. Bournet
J.P. Lazure	J.R. Cabana
J.R. Grégoire	P. Lussier
Skip — 8	Skip — 4

Les parties se jouent les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

———:-o-:———

FEU MME P. BIENVENUE

Mme Philias Bienvenue, née Rosia Fontaine, est décédée mercredi après-midi à son domicile, rue Mondor, à l'âge de 52 ans. Elle était la mère de M. Antoine Bienvenue, gérant des *Taxis modernes* et des établissements de pompes funèbres Bienvenue, de cette ville. Outre son époux, la défunte laisse trois fils: Origène, Antoine et Wilfrid, tous trois de cette ville; une fille, Mlle Aurore Bienvenue. Elle laisse aussi quatre frères: MM. Josaphat et Xavier Fontaine, de Saint-Hyacinthe; MM. Nérée et Elzéar Fontaine, de Montréal; une soeur, Mme Jérémie Lavimodière, (Rosa), de Woonsocket, R.I. Les funérailles auront lieu demain samedi, à 9 heures, en la paroisse du Christ-Roi de cette ville.

———:-o-:———

DEVRA ETRE PAISIBLE

Romulus Baril, de cette ville, arrêté samedi dernier par les constables Zéphir Vincent et Prosper Leclerc, pour assaut et voies de fait sur la personne du restaurateur chinois Chin an Chor, aussi de Saint-Hyacinthe, a comparu devant le magistrat de district Emile Marin, qui l'a condamné à $20. d'amende et aux frais de la cause, ou à défaut de paiement à un mois de prison. Baril a aussi été condamné à fournir un cautionnement de $100., comme garantie qu'il respecterait la paix pendant un an, ou à deux autres mois additionnels de prison.

Nouveaux syndicats...

(*suite de la première page*)

lon Chabot et Omer Bell, de Saint-Hyacinthe, respectivement vice-président et secrétaire du Comité de Propagande de cette ville. L'exécutif du Syndicat des Maîtres-Barbiers se compose comme suit: président, M. Victoric Caouette; vice-président, M. Paul Dufresne; secrétaire-archiviste, M. Donat Provençal; trésorier, M. Emile Marcotte; directeurs, MM. Hormisdas Boulay, Joseph Pois, Oscar Brouillé, Edmond Bernard et Hercule Beauregard. L'exécutif du Syndicat des Employés se compose de MM. Raymond Girouard, président; Emile Desjardins, vice-président; Camille Rousseau, secrétaire-archiviste; Rodolphe Bernard, trésorier. Les directeurs de ce second syndicat n'ont pas encore été choisis. L'aumônier de l'un et de l'autre est M. l'abbé Eucher Martel, de l'Evêché.

Le barreau de notre...

(*suite de la 1ère page*)

dans notre ville. Il fut fait Conseil du Roi en 1921, le 14 septembre. En 1930, il était invité à faire partie du bureau des examinateurs du Barreau de la province de Québec, pour l'examen des candidats à la pratique du droit. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

La petite histoire...

(*suite de la première page*)

presbytère. Puis, pour loger ses écoliers dont le nombre augmentait, il acheta une grande maison à trois étages, située sur l'emplacement du couvent de Lorette.

Mais, on était en septembre 1812, et les troupes destinées à combattre les Américains, firent halte à Saint-Hyacinthe et occupèrent cette maison. Les écoliers n'y purent entrer que le 29 mars 1815. Dès 1816, ils prirent possession du nouveau collège bâti pour eux sur le site actuel de la cathédrale et de l'évêché.

Le collège de M. Girouard intéressait au plus haut point les seigneurs de la vallée du Richelieu. Ils formèrent pour l'aider "l'Association de la rivière Chambly", présidée par l'honorable Charles de St-Ours, Conseiller législatif. Cette association, au cours de ses huit ans d'exercice, déboursa 4500 piastres; secourut trente élèves dont plusieurs eurent une carrière remarquable. Nous pouvons citer entre autres, les deux évêques La Rocque, successivement titulaires du siège épiscopal de Saint Hyacinthe.

Ce n'est qu'en 1826 que M. Girouard vit enfin un cours d'études se compléter dans son collège. Jusque là, les élèves étaient forcés, à cause du manque de professeurs, d'aller ailleurs terminer leurs études. A cette occasion, les douze finissants présentèrent au fondateur un magnifique portrait à l'huile, dû au pinceau de DuLongpré.

M. Girouard mourut subitement en 1832, durant une visite chez son ami, le Grand Vicaire Deguise, curé de Varennes. On dit que ceux qui ramenèrent son corps à Saint-Hyacinthe formaient une suite de plusieurs milles de long et que tous les magasins, toutes les fabriques chômaient.

Les examens de sortie, l'année suivante, furent marqués d'incidents presque dramatiques. Un mois auparavant, le grand orateur, l'honorable Louis-Joseph Papineau, président de la Chambre était venu voir son fils, étudiant au collège. Naturellement il fut reçu selon sa dignité. On lui adressa des paroles flatteuses qui se terminaient par ces mots: Vive la Patrie, répétés en choeur par toutes les voix.

Les journaux du gouvernement prirent mal la chose et firent de cette démonstration amicale une apothéose en l'honneur du chef de l'opposition. Le cri de: "Vive la Patrie" fut transformé en: Vive le patriote. Tout à coup on apprend que le gouverneur Lord Aylmer qui passait l'été à Sorel avait exprimé le désir d'assister aux examens de fin d'année. Or, cette année-là, pour la séance, on avait mis au programme, "Cinna" et le "Procès de l'Ecole Libre". Il n'y avait là rien de flatteur pour l'autocratie, et il était trop tard pour changer. Les directeurs du collège étaient dans l'eau bouillante. Heureusement, le gouverneur, s'il n'était pas content n'en fit rien paraître. Les journaux ne furent pas aussi discrets. *L'Ami du Peuple* disait: "Je ne voudrais pas envoyer mon fils dans un collège où des professeurs manifestent ouvertement leurs opinions politiques par la bouche de leurs élèves." Selon les patriotes, au contraire, on avait eu trop d'égard pour le gouverneur. *La Minerve* affirmait gravement que "la présence du gouverneur a empêché de s'y rendre plusieurs citoyens marquants qui se respectent et respectent leur pays."

Les événements de 1837 agitèrent passablement les collégiens, dont plusieurs étaient fils ou neveux de patriotes dont les noms sont parvenus jusqu'à nous. Mais, le collège après bien des vicissitudes, sortit indemne de la tourmente, avec la considération des gouvernants et l'auréole d'un parfait dévouement aux intérêts du peuple.

A peine hors des troubles de 1837, les directeurs furent alarmés par un projet de leur évêque qui avait l'intention de donner le collège aux jésuites revenus au pays. Les directeurs surent défendre leurs biens et l'affaire n'eut pas de suite.

Un événement considérable de 1847 fut la visite de Lord Elgin, suivi à quelques mois de distance par celle de tous les parlementaires qui venaient inaugurer le chemin de fer. A cette occasion, ces messieurs se sont amusés en passant un bill en règle pour donner congé aux écoliers.

Cette visite donna un regain de vie au projet de faire une université avec le collège de Saint-Hyacinthe. La maquette de la nouvelle université, fabriquée avec soin fut exposée au Parlement à Montréal le 19 avril 1849. Hélas! le 25 avril suivant, elle brûlait avec les bâtisses du Parlement, incendiées par des fanatiques anglais. Et avec la fumée, s'évanouit l'Université de Saint-Hyacinthe.

Les nouveaux prix...

(*suite de la première page*)

Présents: MM. H.-C. Bois, président, R.-G. Davidson et Théo-J. Lafrenière, commissaires, Marc-H. Hudon, secrétaire, et Germain Beaulieu, conseiller juridique.

Après avoir considéré les conditions de l'industrie laitière dans la région de Saint-Hyacinthe, La Commission décrète ce qui suit:

1.—La présente ordonnance s'applique à toute personne qui, directement ou indirectement, vend ou livre du lait dans les limites de la région de Saint-Hyacinthe.

2.—La région de Saint-Hyacinthe comprend la ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et La Providence.

'.—Tout marchand de lait doit payer directement à ses fournisseurs-producteurs, pour chaque 100 livres de lait dosant 3.25% de matière grasse qu'il reçoit de ceux-ci, $1.75 net F. A.B., le local d'affairés du dit marchand.

4.— Sauf les dispositions des articles 5 et 6 ci-dessous, nul ne peut, dans les limites de la dite région de Saint-Hyacinthe, offrir, vendre ou livrer, à son domicile ou à son local d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

5.—Nul ne peut, dans les limites de la dite région de Saint-Hyacinthe, offrir, vendre ou livrer du lait en bouteille à une épicerie, à un restaurant, à un marchand ou à tout autre établissement de commerce, à un prix inférieur à trois sous et demi la chopine et sept sous la pinte.

6.—Le lait non embouteillé ne pourra être vendu à un prix inférieur à vingt-quatre sous le gallon, pourvu que la quantité vendue soit de deux gallons ou au-dessous. Si la quantité n'atteint pas deux gallons, le prix sera celui fixé par l'article 5.

La présente ordonnance annule l'ordonnance No 19 de la dite Commission, publiée dans la Gazette Officielle de Québec, en date du 25 octobre 1934 et entre en vigueur le 21 janvier 1935.

Le secrétaire de la dite Commission est chargé de publier la présente ordonnance dans le prochain numéro de la Gazette Officielle de Québec.

Signé: MM. H.C. Bois, *prés.*
R.G. Davidson,
Théo.-J. Lafrenière,
M.-H. Hudon, sec.

Comment protéger...

(*suite de la 1ère page*)

Nous comptons que les cultivateurs comprendront qu'il est de leur intérêt de venir se renseigner, et profiteront de l'occasion pour entendre parler de cheval par des spécialistes dans la matière, et des maux qui enrayent le progrès de cet élevage dans le district.

Ces mêmes sujets seront aussi traités dans trois paroisses du comté: A Saint-Charles, mardi soir, 29 janvier; à Saint-Denis, mercredi soir, 30 janvier; à La Présentation, jeudi soir, 31 janvier.

Bureau: Plateau 6818 — Résidence: Wellington 1808, 6 Park Place
PAUL-E. LAFONTAINE
AVOCAT
Labelle Dupuis & Lafontaine
159 ouest, rue Craig
Chambres 708-709
MONTREAL

Nous offrons à nos clients un service complet pour l'exécution rapide de toutes les commandes d'achat ou de vente sur les Bourses de Montréal, New-York et Toronto.
Service prompt, courtois et efficace
Credit Anglo-Français
Limitée
Courtiers et Financiers
7, rue Saint-Denis Tél. 50
Saint-Hyacinthe
René Desjardins, gérant

ARTHUR LEBLANC
successeur de J.-E. Gosselin
Tailleur sur mesures
Spécialité: Réparations
Travail soigné et parfait
64, rue Sainte-Anne - St-Hyacinthe

Ce sont les résultats qui comptent

Après de longues expériences faites par un chimiste d'une très grande compétence, nous avons pu obtenir, pour notre pharmacie exclusivement, un comprimé qui apporte à ceux qui souffrent du mal de tête, rhumatisme, névralgie, etc., un soulagement efficace et c'est pourquoi nous n'hésitons pas à recommander fortement nos fameux

CONTRE-DOULEUR

Achetez-en une fois, et plus jamais vous ne voudrez employer d'autres comprimés. Demandez à ceux qui s'en servent. Tous s'accordent à reconnaître leur haut mérite.

Prix: 25 sous le tube de 12

Les "Contre-Douleur" sont en vente seulement à la
PHARMACIE du Dr J.-E.A. COLLETTE
"Là où vous payez toujours meilleur marché"
114, rue Saint-Antoine - Tél. 348